

Rapport d'activité de l'année 2016

Sommaire

I. ACTIVITES	5
1. LES TRANSFERTS DE DOCUMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNEE 2016	5
1.1 LES DOCUMENTS TRANSFERES AU TITRE DES DEPOTS ET DES CESSIONS	6
1.2 LES DOCUMENTS CONSERVES DANS LES MAGASINS DU CTLES.....	7
1.3 LES DOCUMENTS TRANSFERES AU TITRE DU STOCKAGE PROVISOIRE	8
1.4 LE DEPART DES COLLECTIONS DU CTLES	8
1.5 DONS REALISES AU PROFIT DU CTLES	8
1.6 L'ELIMINATION DES FASCICULES DE PERIODIQUES	9
1.7 LES TRANSFERTS PREVUS EN 2017	9
2. L'OCCUPATION DES MAGASINS	10
3. LE TRAITEMENT DES COLLECTIONS	11
3.1 L'INVENTAIRE DES COLLECTIONS	11
3.2 LE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS DANS LE SUDOC	12
3.3 LE TRAITEMENT DES COLLECTIONS DE LA « FREEDOM COLLECTION » D'ELSEVIER ET DE LA « FULL COLLECTION » DE WILEY.....	13
3.3.1 <i>La « Freedom collection » d'Elsevier »</i>	13
3.3.2 <i>La « Full collection » de Wiley</i>	13
3.4 LES CHANTIERS PONCTUELS	14
3.4.1 <i>Les opérations d'élimination dans Flora</i>	14
3.4.2 <i>Le récolement des documents de grand format</i>	14
4. LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS.....	15
4.1 LES GRANDES ORIENTATIONS DU PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES.....	15
4.2 LES STATISTIQUES DE COMMUNICATION PAR CHAMP DISCIPLINAIRE	17
5. LA CONSERVATION PARTAGEE	19
5.1 LES ACTIONS DE COLLEX-PERSEE	19
5.2 LES PCP EN LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	20
5.2.1 <i>Le PCP Arts du spectacle</i>	20
5.2.2 <i>Le PCP Philosophie</i>	20
5.2.3 <i>Le PCP Géographie/Urbanisme</i>	20
5.2.4 <i>Le PCP Langues, littératures, civilisation germaniques</i>	20
5.2.5 <i>Le PCP EBCO</i>	21
5.2.6 <i>Le PCP Droit</i>	21
5.3 LES PCP EN SCIENCES	21
5.3.1 <i>Le PCP Médecine et Odontologie</i>	21
5.3.2 <i>Les PCP Chimie et Physique</i>	21
5.3.3 <i>Le PCP STAPS</i>	21
5.4 LE PCP MATHÉMATIQUES	22
5.5 LES OUTILS INFORMATIQUES ADMINISTRES PAR LE CTLES.....	22
6. LA PROMOTION DE L'INSTITUTION	23
6.1 LES VISITES DE L'ETABLISSEMENT.....	23
6.2 LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS.....	23
6.2.1 <i>Les séminaires et réunions de travail</i>	23
6.2.2 <i>La participation aux congrès et aux journées d'études</i>	24

6.2.3	<i>Le voyage d'études.....</i>	24
6.3	LES JOURNEES PROFESSIONNELLES DU CTLES	25
7.	DEMARCHE QUALITE	26
7.1	QUESTIONNAIRE SUR LA FACTURATION DU PEB.....	26
7.2	QUESTIONNAIRE SUR LE MARCHE DE TRANSFERTS	26
7.3	QUESTIONNAIRE SUR LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS	27
II.	MOYENS.....	28
1.	PERSONNELS.....	28
1.1	AGENTS TITULAIRES	29
1.1.1	<i>Filière des bibliothèques et des ITARF</i>	29
1.1.2	<i>Filière administrative.....</i>	29
1.1.3	<i>Filière ITRF</i>	29
1.2	PERSONNELS CONTRACTUELS SUR POSTES VACANTS	29
1.3	PERSONNELS SUR BUDGET PROPRE	30
1.4	PROMOTION DES AGENTS DE L'ETABLISSEMENT	31
1.5	BILAN DE L'EXPERIMENTATION DU TELETRAVAIL	31
2.	BUDGET DE L'ETABLISSEMENT	32
3.	ACTIVITES DU SERVICE DES AFFAIRES BUDGETAIRES ET COMPTABLES.....	32
3.1	SUIVI DU BUDGET DE L'ETABLISSEMENT.....	32
3.2	EXECUTION DES DEPENSES	33
3.3	ÉMISSION DES TITRES DE RECETTES	33
3.4	GESTION COURANTE DE L'ETABLISSEMENT	34
3.4.1	<i>Gestion de l'immobilier</i>	34
3.4.2	<i>Suivi des contrats et marchés.....</i>	35
3.4.3	<i>Gestion des stocks</i>	36
4.	FORMATION DES PERSONNELS	37
4.1	FORMATIONS EN BUREAUTIQUE ET EN EFFICACITE PROFESSIONNELLE	38
4.2	FORMATIONS EN SANTE ET SECURITE.....	38
4.3	FORMATIONS SUR LA CONNAISSANCE DE L'UNIVERS PROFESSIONNEL	38
4.4	PREPARATIONS AUX CONCOURS.....	38
4.5	UTILISATION DU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)	39
4.6	FORMATIONS POST-RECRUTEMENT	39
5.	INFORMATIQUE	39
5.1	PARC INFORMATIQUE DU CTLES	39
5.2	ACCES AUX RESEAUX TELEPHONIQUES ET INTERNET	39
5.3	CATALOGUES ET PLATEFORME DE TRAVAIL COLLABORATIF.....	40
5.4	BASE DE GESTION DE LA CONSERVATION PARTAGEE DES PERIODIQUES	40
5.5	ÉVOLUTION DU LOGICIEL BUDGETAIRE ET COMPTABLE	40
6.	VALORISATION ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLES	40
6.1	SITE WEB	40
6.2	DIVERSIFICATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION.....	41
6.3	PRESENCE SUR LES MEDIAS SOCIAUX.....	41
III.	ORIENTATIONS POUR 2017	42
1.	INSCRIRE LE CTLES DANS LE DISPOSITIF NATIONAL DE COOPERATION DOCUMENTAIRE COLLEX-PERSEE.....	42
1.1	DEVELOPPER LES PLANS DE CONSERVATION PARTAGEE (PCP)	42
1.1.1	<i>PCP des périodiques.....</i>	42

1.1.2	PCP des thèses	42
1.2	Moderniser le prêt entre bibliothèques	42
2.	SOUTENIR LES ETABLISSEMENTS FRANCILIENS DANS LA GESTION DE LEURS COLLECTIONS	43
2.1	LANCEMENT DU NOUVEAU MARCHÉ DE TRANSFERT DES COLLECTIONS	43
2.2	RETOUR DES COLLECTIONS DE L'INHA	43
3.	RENFORCER LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE L'ETABLISSEMENT	43
4.	INSPECTION SANTE SECURITE AU TRAVAIL DU CTLES	43
IV.	ANNEXES	44
1.	DETAIL DES TRANSFERTS INTERVENUS EN 2016.....	44
2.	LISTE DES 10 ETABLISSEMENTS AYANT LE PLUS DE COLLECTIONS AU CTLES.....	44
3.	COLLECTIONS CONSERVEES AU CTLES AU 31 DECEMBRE 2016 : STATUTS.....	45
4.	COLLECTIONS CONSERVEES AU CTLES AU 31 DECEMBRE 2016 : TYPES DE DOCUMENTS.....	45
5.	LISTE DES TRANSFERTS PREVUS ENTRE JANVIER 2017 ET OCTOBRE 2017	46
6.	EVOLUTION DES COMMUNICATIONS DEPUIS 1999	47
7.	COMPARATIF DES COMMUNICATIONS 2015-2016 : CHIFFRES MENSUELS	47
8.	REPARTITION DES COMMUNICATIONS ENTRE FONDS GENERAL ET FONDS DE LA BIS.....	48
9.	COMMUNICATIONS 2016 PAR SUPPORTS.....	48
10.	COMMUNICATIONS 2016 PAR DOMAINES (HORS FONDS BIS)	49
11.	COMMUNICATIONS 2016 PAR SUPPORT ET PAR DOMAINE (HORS FONDS BIS)	49
12.	COMMUNICATIONS EN 2016 PAR FONDS D'ORIGINE.....	50
13.	RECAPITULATIF DES TRANSFERTS PCMED REALISES EN 2016.....	51
14.	TABLEAU RECENSANT LES ORDINATEURS DU CTLES (AU 31 DECEMBRE 2016).....	53

Le rapport d'activité permet de présenter l'ensemble des activités de l'établissement, de montrer la diversité des projets menés et leur niveau de réalisation. Il permet aussi de fixer les orientations qui seront prises pour l'année à venir.

En 2016, le fait marquant dans la vie de l'établissement est sans doute la réalisation de l'extension de ses magasins. La capacité du CTLes est désormais portée à près de 130 kilomètres linéaires avec la livraison d'un premier bâtiment équipé en rayonnages. Le deuxième bâtiment qui n'est pas équipé permettra à terme d'accroître de 50 kilomètres supplémentaires cette capacité.

Les orientations stratégiques fixées pour l'année 2016 s'articulaient autour de trois axes principaux : l'amélioration des prestations et des services du CTLes, le développement des partenariats en cohérence avec des stratégies communes et la mise en place des outils de gestion plus efficaces.

En ce qui concerne le premier point, l'application en 2016 de la Charte documentaire a permis d'intégrer dans les magasins la totalité des collections cédées sans procéder à aucune opération de destruction de documents. En 2016, le CTLes a reçu et intégré 4 kilomètres linéaires de collections.

L'établissement a pu mener différentes enquêtes de satisfaction auprès de ses partenaires de manière à évaluer la qualité des prestations proposées. Cette démarche qualité faisait partie des orientations fixées dans le cadre de l'amélioration des services.

Une réflexion sur la modernisation du prêt a été menée en interne. Elle a notamment eu pour conséquence de proposer à un bibliothécaire stagiaire, qui prendra ses fonctions au CTLes le 1^{er} avril 2017, de mener une étude sur ce sujet dans le cadre de sa scolarité à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB). La concrétisation de ce projet aura lieu courant 2017.

L'établissement a mené avec succès l'intégration de cinq nouveaux plans de conservation partagée¹ dans sa *Base de gestion de la conservation des périodiques*. La co-animation de ces plans est assurée depuis la fin de l'année 2016. Au 31 décembre 2016 le CTLes co-anime 10 plans de conservation partagée. Par ailleurs, dans le cadre de la conservation partagée des périodiques de médecine, le CTLes a réalisé avec succès la migration de plus de 9 500 titres de périodiques dans son outil de gestion.

En ce qui concerne le deuxième point, le CTLes a renforcé son rayonnement à l'international en participant de manière active au projet *European print initiatives collaboration (EPICo)*. L'établissement a par ailleurs été sélectionné par l'IFLA pour l'organisation de la *15^e Conférence internationale sur le prêt entre bibliothèques et la fourniture de documents à distance*. Enfin, le centre a par ailleurs organisé à la BULAC ses 7^{es} Journées professionnelles.

En ce qui concerne la mise en place d'outils de gestion plus efficaces, le CTLes a identifié les différents indicateurs qui vont permettre d'établir un tableau de bord destiné à faciliter le pilotage des actions bibliothéconomiques. S'agissant de la la gestion budgétaire, les tableaux de bord ont été finalisés.

Les orientations pour 2017, figurant à la fin de ce rapport, reprendront en partie des orientations qui avaient fixées pour 2016 et qui n'ont pu être menées à bien.

¹ Le nouveaux PCP sont les suivants : EBCO, Droit, Physique, Chimie, Allemand

I. Activités

Les espaces de stockage du CTLes, qui représentent au 31 décembre 2016 près de 130 kilomètres linéaires de rayonnages, sont aujourd'hui occupés à plus de 56%.

Les dépôts représentent près de 60% des collections conservées dans les magasins de l'établissement.

La fourniture des documents dans le cadre du prêt à distance a connu une baisse de près de 18%. L'établissement a communiqué près de 18 000 documents originaux en 2016.

Les plans de conservation partagée se développent sur des modèles variés, mais visent toujours à mettre en place une répartition réfléchie des collections imprimées de périodiques.

L'établissement continue à valoriser ses activités tant au niveau national qu'au niveau international en participant à des manifestations professionnelles et en améliorant ses outils de communication.

1. Les transferts de documents intervenus au cours de l'année 2016

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016, le CTLes a reçu près de 4 kilomètres linéaires de documents, provenant de 14 bibliothèques versantes².

Le CTLes a intégré dans ses magasins la totalité des mètres linéaires versés au cours de l'année 2016.

Le nombre de mètres linéaires cédés à l'établissement représente seulement près de 17% de l'ensemble des versements réalisés dans l'année, contre près de 40% en 2015.

En 2016, le CTLes a reçu près de 4 000 mètres linéaires de collections en provenance de 14 bibliothèques. La répartition selon les différents statuts de versement (dépôt et cession) fait apparaître que, plus de 3 300 mètres linéaires ont été versés en dépôt, et plus de 665 mètres linéaires ont été versés en cession. Comme l'indiquent les chiffres contenus dans le tableau ci-dessous, entre 2015 et 2016, on observe un déséquilibre majeur entre les dépôts (plus de 83% des versements) et les cessions (moins de 17% des versements).

Entre l'exercice 2015 et l'exercice 2016, on peut en outre constater une forte augmentation (2 376 mètres linéaires) du volume des transferts.

Sur la page suivante figure le tableau récapitulatif des versements reçus au CTLes depuis 2009.

² Cf. Annexe 1, Détail des transferts intervenus au cours de l'année 2016

Tableau récapitulatif des dépôts et cessions avant dédoublement depuis 2009

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôts en mètres linéaires	2 105	2 125	1 548	1 490	1 730	2 160	974	3 334
Cessions en mètres linéaires avant dédoublement	1 731	459	1 764	1 828	1 087	935	658	665
TOTAL des transferts en mètres linéaires	3 836	2 584	3 312	3 318	2 817	3 095	1 632	3 999

Au cours de l'exercice considéré, le CTLes a réalisé 39 versements, soit 22 opérations de plus qu'en 2015, pour un nombre de mètres linéaires très supérieur à celui de l'exercice précédent (3 999 mètres linéaires contre plus de 1 632 mètres linéaires).

Le CTLes peut traiter en moyenne 100 mètres linéaires de collections par semaine, et de ce fait, la notion de versement correspond généralement à plusieurs transferts hebdomadaires pour une bibliothèque ou un ensemble de bibliothèques rattachées à un établissement.

C'est ainsi que parmi les 39 versements³ intervenus au cours de l'année 2016, la FNSP comptabilise 7 transferts pour un total de 1 078,44 mètres linéaires et la BIS comptabilise 6 transferts pour un total de 842,08 mètres linéaires.

Tout au long de l'année 2016, la moyenne des métrages linéaires reçus par le CTLes, pour chaque transfert, est supérieure à celle enregistrée en 2015, avec 102,53 mètres linéaires, contre 96,01 mètres linéaires précédemment.

D'une manière générale, les correspondants du CTLes au sein des différentes bibliothèques, se sont montrés soucieux de fournir des listes complètes et détaillées des documents avant chaque transfert.

1.1 Les documents transférés au titre des dépôts et des cessions

En 2016, le CTLes a intégré dans ses magasins 3 999,80 mètres linéaires de documents, soit une intégration de 100% des collections transférées. Il n'y a donc eu aucun dédoublement dans le cadre du marché de transferts, et ceci est le résultat direct d'une application rigoureuse de la Charte documentaire.

La répartition entre documents déposés et documents cédés fait apparaître, la prépondérance accrue des *dépôts* qui représentent plus de 83% de la totalité des fonds intégrés dans l'année (soit 3 334,47 mètres linéaires). Les *cessions*, quant à elles, représentent près de 17% des fonds intégrés (soit 665,33 mètres linéaires).

La répartition des collections versées dans l'année, en fonction de ces deux statuts, est très différente de celles obtenues depuis 2009, années pour lesquelles les dépôts représentaient entre 50% à 60% des fonds intégrés en magasins et les cessions entre 40% à 50%.

Le tableau figurant sur la page suivante présente par type de documents, et en fonction des deux statuts mentionnés précédemment, l'ensemble des collections reçues dans le cadre du marché au cours de l'année 2016.

Les collections déposées demeurent la propriété des établissements versants et aucune élimination de volumes ou de fascicules ne peut être entreprise par le CTLes.

³ Un versement comporte entre 1 et 8 transferts à raison d'un transfert hebdomadaire

Ventilation par types de documents après dédoublement en mètres linéaires

Monographies Dépôt	Monographies Cession	Périodiques Dépôt	Périodiques Cession	Thèses Dépôt	Thèses Cession
1 489,22	9,88	1 782,48	570,00	62,77	85,45
1 499,10		2 352,48		148,22	
TOTAL EN METRES LINEAIRES : 3 999,80					
37,23%	0,25%	44,56%	14,25%	1,57%	2,14%
37,48%		58,81%		3,71%	
100,00%					

1.2 Les documents conservés dans les magasins du CTLes

Au 31 décembre 2016, les collections conservées au CTLes représentent un total de **72 499,48 mètres linéaires**. Dans le cadre des dépôts et des cessions, elles atteignent après dédoublement un total de **58 856,08 mètres linéaires**.

Les collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (**12 310,20 mètres linéaires**) ainsi que les collections conservées au titre du stockage provisoire (**1 333,20 mètres linéaires**) ne sont pas comptabilisées dans la répartition par support qui figure ci-dessous.

Documents cédés : **27 827,92 mètres linéaires** (47,28% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Documents déposés : **31 028,16 mètres linéaires** (52,72% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

La répartition en fonction des différents types de supports pour ces deux statuts de collections est la suivante :

- Périodiques : près de 55% (32 088,16 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Thèses et mémoires : plus de 21% (12 607,32 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Monographies : 24% (14 120,60 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire).
- Autres documents (cartes, VHS) : moins de 1% (40 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Si l'on considère l'ensemble des collections conservées par l'établissement⁴ (sans compter les collections de la BIS ni celles du stockage provisoire), l'Université Paris Descartes - Paris 5 est l'établissement qui possède le plus grand nombre de collections en *cession* avec plus de 6 080 mètres linéaires cédés par la Bibliothèque interuniversitaire de santé. L'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 est l'établissement qui possède le plus de collections en *dépôt* avec plus de 4 300 mètres linéaires déposés par la Bibliothèque Sainte Geneviève.

⁴ Cf. Annexe 2, Les Dix établissements ayant le plus de collections au CTLes

1.3 Les documents transférés au titre du stockage provisoire

Ce statut de versement est réservé à des collections qui demeurent la propriété des établissements versants, mais qui contrairement aux dépôts, ne sont pas signalés dans les catalogues et ne peuvent, de ce fait, faire l'objet de communications.

En février 2016, le CTLes a été sollicité par la bibliothèque de l'INHA pour un stockage provisoire de près de 3 000 mètres linéaires de collections qui sont conservées sur palettes (ces collections n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessous).

Il convient de rappeler que contrairement aux dépôts et aux cessions, les demandes relatives à ce type de stockage doivent faire obligatoirement l'objet d'un examen en conseil d'administration.

Les collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire occupent, à la date du 31 décembre 2016, plus de 1,3 kilomètres linéaires, soit moins de 2% de l'ensemble des fonds conservés par l'établissement.

Établissement	Date de dépôt	Métrage en ml	Nombre de cartons	Boîtes atypiques	Retour prévu	Durée prévue
<i>Université de la Sorbonne nouvelle - Paris 3</i>	28/06/2002	112,80	282		30/06/2018	17 ans
<i>Bibliothèque Jacques Doucet</i>	02/08/2005	111,60	279		30/12/2015	11 ans
<i>Université Paris Nord - Paris 13 (bibliothèque marxiste)</i>	11/04/2005	793,60	1 984		10/04/2015	11 ans
<i>Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne</i>	25/05/2009	315,2	788	2	17/05/2019	10 ans
TOTAUX		1 333,20	3 333	2		

En 2016, la Direction des bibliothèques universitaires de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a procédé à l'analyse de près de 20 mètres linéaires des collections de la bibliothèque Censier. Cet établissement poursuivra l'analyse systématique de ses documents en stockage provisoire au cours de l'année 2017.

1.4 Le départ des collections du CTLes

En 2016, ce sont plus de 900 mètres linéaires de collections qui ont été prélevés dans les magasins du CTLes.

La Bibliothèque de l'École nationale des Chartes a procédé au rapatriement de près de 280 mètres linéaires ; pendant que la Bibliothèque de l'INHA a, pour sa part, rapatrié plus de 650 mètres linéaires.

1.5 Dons réalisés au profit du CTLes

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016, le CTLes a reçu plus de 3,5 mètres linéaires de documents en don qui ont été proposés par les établissements parisiens ou situés en région parisienne. L'acheminement de ces dons est supporté financièrement par les établissements donateurs.

Ces dons permettent d'enrichir les collections qui appartiennent au CTLes en venant compléter l'état de collection lacunaire d'un titre de périodiques, ainsi que le fonds de thèses (227 thèses ont été reçues en cours d'année).

Les établissements ayant fait dons en 2016 sont les suivants :

- Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Saclay (3,50 mètres linéaires) ;
- IFP Énergies nouvelles (0,1 mètres linéaires).

1.6 L'élimination des fascicules de périodiques

L'élimination des fascicules de périodiques concerne à la fois les documents reçus par le CTLes entre 1997 et 2015, ainsi que les collections transférées en 2016 dans le cadre du marché de transfert.

La participation de l'établissement aux différents plans de conservation partagée des périodiques entraîne des éliminations de collections, dès lors qu'elles concernent des titres pour lesquels le CTLes n'est pas pôle de conservation.

L'ensemble de ces éliminations, qui sont la résultante d'un travail de dédoublement dans les magasins, porte uniquement sur les fonds cédés et représente 159,49 mètres linéaires pour l'exercice concerné contre 123,04 mètres linéaires en 2015.

Le désherbage des périodiques se traduit soit par l'élimination de fascicules qui apparaissent dans les collections en plusieurs exemplaires, soit par l'élimination d'un titre complet lorsque celui-ci fait doublon avec une collection, une monographie ou un fascicule de périodique déjà présent dans l'établissement.

Dans le cas de périodiques rattachés à un plan de conservation, le CTLes, dès lors qu'il n'est pas pôle de conservation, propose les fascicules aux membres du réseau avant de les détruire le cas échéant.

- Le désherbage rétrospectif sur les fonds reçus entre 1997 et 2015 a porté sur 159,49 mètres linéaires.
- Aucun désherbage n'a été réalisé sur les documents qui ont été versés dans le cadre du marché des transferts en 2016.
- Aucun désherbage n'a été réalisé sur les documents qui relèvent des différents plans de conservation partagée de périodiques.

1.7 Les transferts prévus en 2017

Les transferts programmés sur la période du marché comprise entre janvier et octobre 2017, date de fin du marché, représentent plus de 5 200 mètres linéaires pour 36 opérations de transferts, et concernent 17 bibliothèques relevant de 10 établissements⁵.

La part des cessions est estimée à près de 5,3% de l'ensemble des transferts.

Le détail relatif à la typologie des documents, dont le transfert au CTLes est prévu lors des 10 prochains mois, sera vraisemblablement soumis à des variations liées à la distorsion entre un état prévisionnel qui est communiqué lors de la campagne de recensement des besoins et la réalité des besoins exprimée un mois avant le transfert effectif des collections.

Les plages de transfert vacantes permettront de surseoir à d'éventuels reports ou seront proposées à d'autres établissements qui exprimeraient un besoin dans l'urgence.

⁵ Cf. Annexe 5, *Transferts prévus de 1^{er} janvier 2017 à 31 octobre 2017*.

2. L'occupation des magasins

Avec l'exploitation du bâtiment A de l'extension, la capacité de stockage du CTLes est portée à près de 130 kilomètres linéaires.

Au 31 décembre 2016, le CTLes dispose de plus de 56 kilomètres linéaires de rayonnages inoccupés.

Les transferts qui sont programmés entre janvier et octobre 2017 représentent plus de 5 200 mètres linéaires.

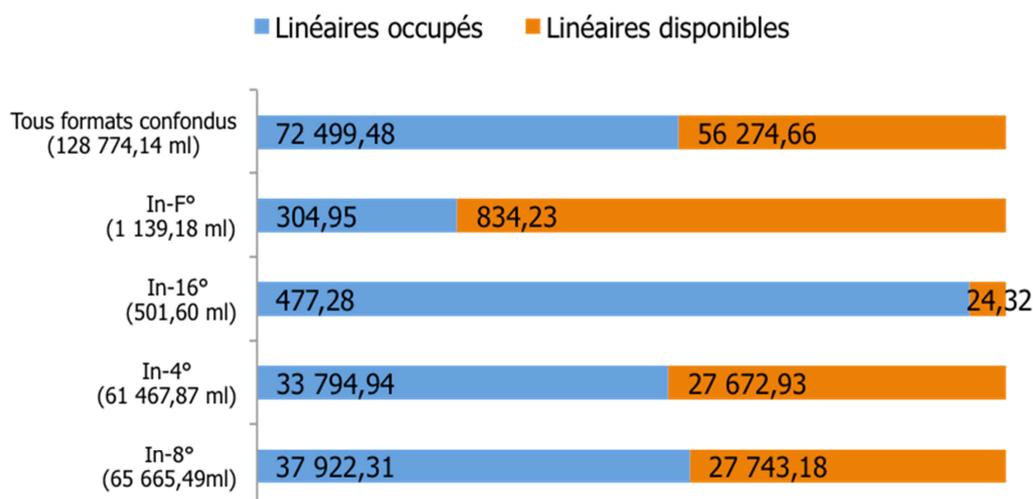
Au 31 décembre 2016, la capacité des magasins est de plus de **128 700 mètres linéaires** répartis entre magasins traditionnels (plus de 46 500 mètres linéaires), magasins industriels de grande hauteur (plus de 37 000 mètres linéaires) et magasins denses mobiles (plus de 45 000 mètres linéaires).

L'occupation des magasins représente près de **72 500 mètres linéaires**. Ce chiffre correspond à l'ensemble des collections conservées au titre de la *cession* et du *dépôt* (près de 58 900 mètres linéaires), auquel s'ajoutent celles conservées au titre du *stockage provisoire* (plus de 1 300 mètres linéaires) ; ainsi que les collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (plus de 12 300 mètres linéaires).

Les espaces disponibles représentent près de **56 300 mètres linéaires**. Ils devraient permettre de répondre aux besoins des établissements partenaires pour les dix années à venir.

Le détail des espaces vacants par format est le suivant :

- Format in-16° (entre 15 et 18 cm de hauteur) : plus de **24** mètres linéaires ;
- Format in-8° (entre 19 et 24 cm de hauteur) : près de **27 750** mètres linéaires ;
- Format in-4° : (entre 25 et 30 cm de hauteur) : près de **27 700** mètres linéaires.
- Format in-Folio (plus de 30 cm de hauteur) : près de **850** mètres linéaires.



3. Le traitement des collections

À la date du 31 décembre 2016, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 361 937 documents localisés contre 338 927 à la fin de l'année 2015.

Les thèses représentent l'essentiel du travail de signalement titres traités dans l'année.

Les activités du service de l'inventaire sont articulées autour, d'une part, de l'inventaire courant et rétrospectif des collections, et d'autre part, du signalement de ces collections dans les différents catalogues (le catalogue du CTLes et le SUDOC).

Au cours de l'année 2016, le service a connu une augmentation significative de l'activité de traitement des collections qui arrivent au sein de l'établissement. Si, tout au long de la période considérée, le service est parvenu à soutenir le rythme, il est à noter un très net retard en fin d'année dû à l'importance du nombre de monographies déposées au CTLes.

La conséquence directe de l'augmentation du nombre de dépôt de monographies s'est traduite par un accroissement de la charge de travail ; car, contrairement aux périodiques, le signalement de ces documents est réalisé volume par volume.

Ainsi au 31 décembre 2016, l'équipe enregistrait un mois et demi de retard sur le traitement courant, ce qui équivaut environ à 470 mètres linéaires de collections en attente.

Les agents sont également restés mobilisés sur les activités de traitement des collections sur support papier des éditeurs Elsevier et Wiley, les chantiers de récolement et de désherbage des collections ainsi que sur l'activité relative à la communication des documents.

Une répartition du temps de travail au sein du service en fonction des activités fait apparaître que :

- 61% du temps de travail ont été dédiés à l'inventaire courant ;
- 23% du temps de travail ont été dédiés à la communication des documents ;
- 16% du temps de travail ont été dédiés à des chantiers divers, à l'exemplarisation dans le SUDOC, au traitement des collections de périodiques d'Elsevier et de Wiley, aux réunions de service et aux formations.

3.1 L'inventaire des collections

Au cours l'année 2016, l'équipe de l'inventaire a enregistré dans la base d'archives de l'établissement (FLORA) 101 194 titres contre 33 517 en 2015.

- 84 301 titres de monographies ;
- 3 564 titres de périodiques ;
- 13 329 titres de thèses.

Une analyse comparative de l'activité du service de l'inventaire en 2016, par rapport à celle de 2015, fait apparaître une importante augmentation du nombre de documents traités. Cette augmentation s'explique par le nombre plus élevé de collections versées au CTLes, et plus particulièrement des collections de monographies.

3.2 Le signalement des collections dans le SUDOC

L'analyse comparative des activités du service entre 2015 et 2016, en termes de création de notices descriptives et/ou de localisation sur des notices existantes, dans le catalogue du système universitaire de documentation (SUDOC) fait clairement apparaître une augmentation du nombre de documents traités.

	Catalogage courant		Catalogage rétrospectif		Total	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Types de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices
Notices bibliographiques	0	11	382	551	382	562
Notices d'autorité	5	14	405	558	410	572
Notices d'exemplaire, sur notices bibliographiques existantes et notices bibliographiques créées	14 472	11 462	615	16 203	15 087	27 665
Total	14 477	11 487	1 402	17 312	17 312	28 799

En ce qui concerne le signalement des collections reçues dans l'année (signalement courant), il convient de souligner une baisse du nombre de notices créées entre les exercices 2015 et 2016. Cette baisse s'explique par le nombre moins important de collections cédées au CTLes en 2016. Seules les collections cédées sont signalées dans le SUDOC.

À l'inverse, le signalement rétrospectif est en forte hausse en 2016 par rapport à 2015. Cette augmentation s'explique par l'achèvement du chantier de récolement de thèses amorcé en 2015. Ce fonds concerne des thèses de médecine et d'odontologie soutenues en région entre 2000 et 2003. Ces thèses avaient été cédées au CTLes entre 2010 et 2013, mais elles n'avaient toujours pas été localisées dans le SUDOC. Ce signalement dans le catalogue national a été réalisé par l'ABES de manière automatique en janvier 2016, et a porté sur 15 412 localisations.

Au 31 décembre 2016, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 361 937 documents localisés contre 338 927 en 2015, soit 23 010 nouvelles localisations au total.

Détail des opérations réalisées par le service dans le SUDOC

Collections	NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES		NOTICES D'EXEMPLAIRES (CRÉATIONS DE LOCALISATIONS)		
	Créations		Créations	Corrections	Suppressions
Versements courants	11		11 462	2 211	447
Versements rétrospectifs	551		16 203	1 577	20
Total	562		27 665	3 788	467

Dans le tableau ci-dessus figure le chiffre de 27 665 créations d'exemplaires dont 15 412 réalisées par l'ABES au titre du signalement rétrospectif, 9 510 réalisées par l'ABES au titre du signalement courant et 2 743 réalisées en interne au titre du signalement courant et rétrospectif.

Sur la totalité de ces créations d'exemplaires, 4 655 sont des créations d'exemplaires relatives à des titres en plusieurs volumes sur une même notice.

Les créations de notices bibliographiques, dans le cadre des versements rétrospectifs, ont été effectuées à partir de fiches catalographiques correspondant aux thèses d'odontologie soutenues entre 1973 et 1988, et cédées par la Bibliothèque interuniversitaire de santé.

Le CTLes a, par ailleurs, procédé à 3 788 modifications d'états de collection et 467 suppressions de notices d'exemplaires, notamment suite aux opérations de dédoublement ou de modification de transcription des états de collection des périodiques.

3.3 Le traitement des collections de la « Freedom Collection » d'Elsevier et de la « Full collection » de Wiley

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, l'établissement a réceptionné 4 247 fascicules : 2,43 % de ces fascicules concernaient l'éditeur Elsevier et 97,57 % l'éditeur Wiley. Ce sont plus de 2 407 plis (colis, enveloppes, blisters) qui ont été traités au fur et à mesure de leur arrivée. La charge de travail représente 0,5 ETPT sur l'année.

3.3.1 La « Freedom collection » d'Elsevier »

Au titre du contrat 2014-2018, le CTLes doit intégrer dans ses propres collections 216 titres soit 1 696 fascicules pour l'année 2016.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'établissement a réceptionné 23 colis soit 103 fascicules qui concernaient essentiellement les années 2014-2015. Il s'agissait de lacunes.

Concernant les fascicules de l'année 2016, le CTLes n'a reçu qu'un seul titre. L'établissement est en attente de livraisons concernant le reliquat de ces documents.

Répartition par année de publication :

	Estimation par an	2014	2015	2016	TOTAL
Nombre de fascicules	1696	21	68	14	103
Nombre de titres	216	1	43	1	45

Les fascicules concernant l'année 2014-2015, réceptionnés en 2015 et 2016, ont été intégrés aux collections de l'établissement (conditionnement et inventaire). Ce traitement a porté sur 213 titres au total. En 2017, le service procédera à leur localisation dans le SUDOC.

3.3.2 La « Full collection » de Wiley

Au titre du contrat 2014-2016, le CTLes doit intégrer dans ses propres collections 570 titres de la « Full collection » de Wiley, ce qui représente 3 490 fascicules par an.

Sur la période considérée, l'établissement a réceptionné 4 144 fascicules sur les 3 490 attendus. Le différentiel, s'explique par le nombre important de titres ne faisant pas partie de la liste d'origine. Il s'agit de titres pour lesquels les établissements ne souhaitent plus recevoir la version papier.

Ainsi, sur les 137 titres qui concernaient l'année 2015, 49 titres sont des titres supplémentaires. Sur les 654 titres qui concernaient l'année 2016, 128 titres sont des titres supplémentaires.

La répartition par année de publication figure dans le tableau ci-dessous.

	Estimation pour un an	2015	2016	TOTAL
Nombre de fascicules	3490	632	3498	4144
Nombre de titres	570	137	654	665

Parmi les 4 144 fascicules reçus, 14 fascicules (9 titres) apparaissent comme étant des doublons.

Au 31 décembre 2016, les fascicules de l'année en cours occupaient 22 mètres linéaires sur les étagères. Tous les fascicules concernant l'année 2015, réceptionnés en 2015 et 2016, ont été intégrés aux collections de l'établissement (conditionnement et inventaire) puis localisés dans le SUDOC. Ce traitement a porté sur 547 titres au total.

3.4 Les chantiers ponctuels

Les activités qui sont décrites ci-dessous sont menées en concertation avec le service du traitement matériel des collections et contribuent à valoriser le travail réalisé par le *Pôle du Traitement des collections*.

En 2016, bien que la charge de travail du service ait été importante, les chantiers amorcés l'année précédente se sont poursuivis.

3.4.1 Les opérations d'élimination dans Flora

- Suite aux opérations de dédoublonnage de périodiques en cession, le service a procédé à la mise à jour du logiciel Flora. Le dédoublonnage a porté sur des fascicules de 128 titres, ce qui a impliqué de nombreuses éliminations dans Flora ainsi que des modifications dans le catalogue national du SUDOC.
- Le service a également procédé à la suppression de 1 199 documents et 17 modifications de lots dans le logiciel d'archivage de l'établissement. Il s'agissait de documents en dépôt rapatriés dans les établissements d'origine. Ces suppressions ont concerné l'Université Paris 3 (Centre Censier et Gaston Baty), la Bibliothèque de l'INHA et le Collège de France.

3.4.2 Le récolement des documents de grand format

Le récolement des documents de grand format a permis de réaliser l'inventaire rétrospectif de certaines collections qui avaient été intégrées en magasin sans être signalées dans la base locale.

Au cours de l'année 2016, le travail s'est concentré sur les versements se trouvant en magasin traditionnel, dans la mesure où ces collections étaient destinées à être conservées dans le nouveau bâtiment.

Le travail a porté sur 36 versements de folios au total (25 en dépôt et 11 en cession), 16 de ces versements ne sont toujours pas adressés dans Flora à ce jour.

4. La communication des documents

L'établissement a été saisi pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, de 19 125 demandes de prêt contre 23 310 au 31 décembre 2015⁶.

Le nombre de documents communiqués est, quant à lui, en baisse de près de 18%. Les demandes non satisfaites demeurent relativement faibles au regard des volumes traités.

En moyenne, le nombre de communications mensuelles est de 1 493 documents contre 1 818 en 2015.

Les communications à destination des établissements étrangers demeurent marginales puisqu'elles représentent 0,33% de l'ensemble des communications.

À l'instar des trois derniers exercices, les monographies représentent plus de 57,5%.

4.1 Les grandes orientations du prêt entre bibliothèques

En ce qui concerne les demandes de prêt, l'établissement a été saisi, en 2016, de 19 125 demandes de prêt contre 23 310 en 2015.

Le nombre de communications s'établit à **17 918 documents contre 21 818 en 2015**, soit une baisse de près de 18%. Cette baisse très significative est essentiellement due, d'une part, à l'arrêt complet des communications à destination de la Bibliothèque de l'INHA dans le cadre du redéploiement de cet établissement dans le quadrilatère Richelieu et, d'autre part, à une réduction sensible des demandes émanant de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

Si l'on considère le nombre de communications par rapport au nombre de demandes, le taux de satisfaction s'établit à près de 94% (93,69%). Le résultat est donc stable par rapport à l'exercice 2015.

Sur les 8 228 demandes de prêt émanant de la Bibliothèque de la Sorbonne, seules 7 530 ont donné lieu à la communication de documents. Le nombre de demandes non servies pour cet établissement ont toutes porté, soit sur des documents non localisés au CTLe, soit sur des documents déjà en cours de prêt.

Plus de 94,5% des communications ont porté sur des fonds en *dépôt*. Les bibliothèques déposantes ont demandé leurs propres collections dans le cadre du prêt à près de 98%. Ces chiffres pour 2016 sont quasi équivalents à ceux enregistrés en 2015.

Il est à noter que cette fourniture de documents ne s'inscrit pas véritablement dans le cadre du PEB traditionnel. Il s'agit plutôt d'une communication en différé de collections appartenant aux établissements qui en font la demande.

En 2016, la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne a été le plus gros emprunteur avec 7 567 communications sur ses collections.

La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) est arrivée en seconde position avec 4 529 communications sur son propre fonds (communications intervenues du 1^{er} janvier au 30 juin), suivie de la Direction des bibliothèques universitaires de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, avec 2 120 communications sur son propre fonds⁷.

Avec 1 207 demandes non satisfaites, le taux d'échec dans le traitement des communications a été de plus de 6%.

⁶ Cf. Annexe 6

⁷ Cf. Annexe 12, Communications en 2013 par fonds d'origine

Il convient de noter toutefois que, si les demandes émanant des bibliothèques versantes (hors BIS) ont été non satisfaites à près de 31%, celles des bibliothèques non versantes, quant à elles, atteignaient un taux d'échec de plus de 9%, et celles des bibliothèques étrangères à moins de 2%.

Quant aux demandes non satisfaites portant sur le fonds de la Bibliothèque de la Sorbonne, elles ont représenté à elles seules près de 58% des échecs de communication.

Une analyse des demandes non satisfaites (BIS comprise) permet d'identifier les raisons pour lesquelles les documents n'ont pas été servis :

- 704 demandes portaient sur des documents qui n'étaient pas localisés au CTLes ;
- 380 demandes concernaient des documents déjà empruntés par l'établissement demandeur ;
- 60 demandes ont été émises avec des références erronées ou incomplètes (essentiellement des fascicules de périodiques) ;
- 18 demandes ont été émises par des bibliothèques exclues du prêt (bibliothèques étrangères qui n'honorent pas le montant de la transaction de prêt). Ces demandes portent sur des thèses ;
- 15 demandes portaient sur des documents exclus du prêt en raison de leur format ou sur demande de la bibliothèque versante ;
- 12 demandes ont été annulées avant d'être servies ;
- 10 demandes portaient sur des documents en cours d'inventaire dans le catalogue (non-respect du délai de traitement des collections de la part de l'établissement versant) ;
- 8 demandes portaient sur des documents indisponibles, notamment en raison de leur état matériel.

Le nombre de communications mensuelles représente en moyenne 1 493 documents.

Le pic des communications a été atteint au mois de février avec 2 135 prêts (en mars 2015, on enregistrait 2 564 prêts) et le creux a été atteint au mois de décembre avec 752 communications (en août 2015, on enregistrait 841 communications).

La totalité des prêts consentis aux bibliothèques versantes en 2016 ont représenté 16 935 communications, soit plus de 94,5% de l'ensemble des transactions. Parmi ces communications, 16 591 (près de 98%) d'entre elles ont été émises par les bibliothèques versantes sur leurs propres fonds et 344 (2%) de celles-ci sur le fonds d'autres bibliothèques versantes.

Les prêts consentis aux bibliothèques non versantes ont représenté un total de 926 documents, soit plus de 5% de l'ensemble des prêts.

Les établissements étrangers ont bénéficié de 57 prêts soit plus de 0,3% de l'ensemble des communications. Entre 2015 et 2016, les prêts aux bibliothèques étrangères ont été constants et leur importance est restée marginale sur l'ensemble des transactions.

En 2016, le CTLes n'a reçu aucun lecteur dans ses locaux.

Les documents les plus communiqués en 2016⁸, ont été les monographies qui ont représenté plus de 57,5% des prêts avec 10 305 communications, un pourcentage en légère baisse, puisqu'il s'élevait à plus de 60% depuis 2012.

Les thèses ont fait l'objet en 2016 de 3 450 communications contre 3 872 en 2015, et les périodiques de 4 062 communications en 2016, contre 4 731 communications en 2015. Les mémoires, quant à eux, ont fait l'objet de 101 communications.

4.2 Les statistiques de communication par champ disciplinaire

Le CTLes a poursuivi son travail d'analyse sur les documents communiqués afin de mettre en relief la ventilation entre les champs disciplinaires auxquels ils appartiennent. Les communications sur les collections de la BIS ne sont pas ventilées en fonction des différents champs disciplinaires, car elles ne sont pas traitées dans le système intégré de gestion d'archives de l'établissement.

Pour établir les statistiques concernant l'exercice 2016, les champs disciplinaires retenus sont identiques à ceux retenus depuis 2010 :

Champs disciplinaires retenus	Disciplines
Arts	> Arts
Droit	> Droit > Sciences juridiques > Sciences politiques
Economie	> Sciences économiques > Gestion
LL	> Lettres > Langues
Médecine	> Médecine > Odontologie > Pharmacie
Sciences	> Sciences exactes > Sciences naturelles
SH	> Sciences humaines
SS	> Sciences sociales

Les statistiques (hors BIS) relatives à l'exercice 2016⁹, qui sont calculées à partir de 10 388 communications, font apparaître que les documents les plus demandés (tous supports confondus) sont des documents relevant du domaine des *Arts*.

En baisse sensible par rapport à 2015, ces documents ont représenté plus de 36% de l'ensemble des communications, soit 3 778 documents. Ceci est la conséquence du gel des communications à destination de l'INHA depuis juin 2016.

Les documents relevant des *Lettres et Langues* ont représenté, quant à eux, plus de 31% des prêts, soit 3 225 documents.

Une analyse des communications par support, fait apparaître les tendances suivantes :

⁸ Cf. Annexe 9

⁹ Cf. Annexe 11

Pour les monographies, l'essentiel des prêts a porté sur le domaine des *Arts*, avec près de 48% des communications (3 085 documents).

Pour les périodiques, c'est le même domaine disciplinaire qui fait l'objet du plus grand nombre de communications avec près de 35% des communications, suivi des *Sciences humaines* avec plus de 23% des communications.

Pour les thèses, dont les titres conservés au CTLes couvrent l'ensemble des champs disciplinaires retenus, ce sont les documents en *Lettres et Langues* qui, avec près de 39% des communications, ont pris le pas sur les disciplines en *Sciences humaines*, près de 15%. Les *Sciences juridiques* ont représenté, elles aussi, près de 15% des communications.

Les mémoires de 2^{ème} cycle en *Sciences juridiques* ont représenté, quant à eux, plus de 77% des communications pour ce type de document, confirmant là aussi une tendance observée depuis 2010.

Les documents qui relèvent des *Sciences sociales* et de l'*Économie*, sont toujours très peu communiqués. En 2016, ces deux disciplines ont représenté respectivement 0,9% et près de 0,95% de l'ensemble des communications.

5. La conservation partagée

L'établissement assure la gestion de dix plans de conservation partagée (PCP) recensant 13 659 titres en tant que co-animateur logistique.

Le service de la conservation partagée est également sollicité dans le cadre de la valorisation de ses activités, en intervenant lors des Journées d'Etude des centres régionaux du SUDOC-PS. Aussi, le service procède à des présentations et des visites de l'établissement.

5.1 Les actions de CollEx-Persée

En novembre 2015, dans le cadre du dispositif documentaire CollEx-Persée, un appel à projets, doté d'un financement de 200 000 euros, a été adressé à l'ensemble des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche. Porté par le CTLes, il avait pour objet les plans thématiques de conservation partagée de périodiques, portant sur un champ disciplinaire de recherche. Une commission s'est réunie en mars 2016 pour étudier douze candidatures. Cinq dossiers ont finalement été retenus, permettant ainsi la création de trois nouveaux PCP (Langue, littératures, civilisation germaniques, Physique et Chimie) et un soutien à deux PCP existants (Médecine Odontologie et Mathématiques).

Indépendamment ce dispositif, le MENESR a également subventionné quatre autres établissements : la BIU Cujas (création d'un PCP Droit), la BIU Sorbonne (soutien au PCP Philosophie), la BULAC (nouveau PCP en Langues d'Europe balkanique, centrale et orientale (EBCO)) et l'Université Grenoble-Alpes (PCP en Langues, littérature et civilisation italiennes) : le lancement de ce douzième PCP national est prévu au printemps 2017.

Le CTLes assure un rôle de pilote logistique auprès des dix Plans de conservation partagée. Le tableau figurant ci-dessous présente l'ensemble des PCP co-animés par le CTLes. L'établissement établit par ailleurs les conventions cadre des PCP.

Tableau récapitulatif des PCP nationaux co-animés par le CTLes

Thématiques	Médecine Odontologie	Arts du spectacle	Géographie Urbanisme	Philosophie	STAPS	Droit	Physique	Chimie	EBCO	Langues, littératures et civilisation germaniques
Année de création	2004	2012	2013	2013	2014	2016	2016	2016	2016	2016
Nombre de participants (CTLes inclus)	25	8	6	19	11	10	14	30	7	10
Nombre de titres	9591	678	685	704	65	135	330	471	500 (phase 1)	500 (phase 1)
Couverture nationale du Plan	non	oui	non	non	oui	non	oui	oui	non	oui

Les chapitres suivants vont décrire succinctement les plans de conservation, en présentant leurs spécificités ainsi que leurs orientations respectives pour 2017.

5.2 Les PCP en Lettres, Sciences humaines et sociales

En Lettres, Sciences humaines et sociales on dénombre 6 PCP.

5.2.1 Le PCP Arts du spectacle

Premier PCP national lancé en 2012, il est animé conjointement par L'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 et le CTLes, ce plan est actuellement composé d'un corpus de 678 titres dont 665 pour lesquels les établissements se sont signalés en tant que Pôles de conservation dans la base PMB et le catalogue SUDOC.

Il s'agit désormais d'organiser les transferts de collections entre les huit partenaires du plan en vue d'obtenir des collections de référence complètes dans ce segment disciplinaire.

Cette opération qui débutera en janvier 2017 s'accompagnera de l'intégration de nouveaux établissements : la Bibliothèque Béatrix Dussane du Conservatoire national supérieur d'Art dramatique et la Bibliothèque de la Cinémathèque de Toulouse.

5.2.2 Le PCP Philosophie

Ce Plan de conservation partagée est animé conjointement par la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et le CTLes porte sur un corpus de 704 titres.

Ce PCP regroupe, au 31 décembre 2016, dix-neuf établissements dépendants des Universités d'Île-de-France, ainsi que la bibliothèque de la FNSP et la Bibliothèque du Saulchoir. L'importance du nombre de participants, qui a pour conséquence de faire apparaître un grand nombre de localisations sur un même titre, rend parfois complexe l'étape de signalement en tant que Pôle de conservation.

En 2017, il s'agira d'ouvrir ce plan à des établissements en région.

5.2.3 Le PCP Géographie/Urbanisme

Depuis 2013, l'étude du corpus et la redéfinition exacte du périmètre ont abouti à rendre visible dans la base PMB un ensemble de 685 titres. Une liste de bibliothèques susceptibles de constituer un cercle d'extension a été identifiée mais le volet "animation" de ce PCP a connu un temps d'arrêt suite à une réorganisation au sein des équipes de l'établissement qui assure le rôle de pilote scientifique. Le projet va pouvoir avancer sur les volets concernant le récolement des titres, leur signalement, l'identification et le signalement des analogues numériques des titres proposés pour le PCP grâce au financement en 2016 d'un ETP de BIBAS, crédits qui ont dû en majeure partie être reportés sur l'année 2017.

5.2.4 Le PCP Langues, littératures, civilisation germaniques

Ce PCP, lancé suite à l'appel à projets CollEx-Persée, est co-animé par la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg (BNU). Un premier corpus a été défini en 2016 et sera versé dans la *Base e gestion des périodiques* au cours du premier trimestre 2017. Ce corpus contient une liste de périodiques de référence en langue et littérature allemande dans des bibliothèques spécialisées, croisée aux collections de la BNU. Seuls les titres vivants ont été retenus.

Conformément à la règle « un titre, un plan »¹⁰, le second corpus qui sera livré en 2017 portera sur les titres vivants relatifs à la civilisation de l'aire culturelle germanique, à

¹⁰ *Décision du Comité de pilotage LSHS de 2015, s'appliquant à l'ensemble des PCP.*

l'exclusion des titres déjà présents dans les PCP de Géographie, Arts du spectacle, Droit, et Philosophie.

5.2.5 Le PCP EBCO

La BULAC co-anime ce nouveau PCP aux côtés du CTLes. La méthodologie pour la constitution du corpus s'effectue par segments géographiques. Le premier segment qui a été défini en 2016 comporte des titres de périodiques de niveau recherche portant sur l'ex-Yougoslavie. La livraison dans la base PMB est prévue durant le premier trimestre 2017.

5.2.6 Le PCP Droit

Co-animé par la Bibliothèque Cujas, ce PCP a bénéficié d'un soutien financier de la tutelle versé au co-animateur scientifique. Un premier corpus qui se compose de 135 titres en droit français a été défini en 2016. Le positionnement des partenaires comme pôles de conservation constituera la priorité en 2017.

5.3 Les PCP en Sciences

L'appel à projets CollEx-Persée lancé fin 2015 a permis d'élargir les PCP au domaine des Sciences avec le lancement de deux nouveaux PCP (Chimie et Physique) qui accompagnent désormais le PCP Médecine-odontologie et le PCP STAPS.

5.3.1 Le PCP Médecine et Odontologie

Ce plan de conservation partagée fait l'objet d'une présentation inscrite à l'ordre du jour du Conseil d'administration.

5.3.2 Les PCP Chimie et Physique

Des similitudes entre ces deux plans permettent de les aborder ensemble pour cette première année de lancement : une couverture nationale étendue, des participants communs aux deux plans (les Universités de Grenoble-Alpes pilote en Physique, Lyon 1 pilote en Chimie, Paris-Sud, Strasbourg, Lille, Pierre et Marie Curie) et une méthodologie identique dans la constitution des corpus, basée sur les licences nationales dans le cadre du programme ISTEEX.

Les subventions financières attribuées en 2016 aux deux porteurs des projets et redistribuées à leurs partenaires, ont permis le recrutement d'agents contractuels pour le traitement des collections (du récolement en magasin aux signalements des états de collection dans le SUDOC).

En 2017, les données bibliographiques de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris (ESPCI) concernant le PCP Physique seront versées dans la base PMB. Cet établissement doit opérer en 2017 un désherbage massif de ses collections de périodiques en raison d'importants travaux dans ses locaux.

Le CTLes s'est d'ores et déjà positionné comme pôle de conservation pour tous les titres en susceptibles de compléter ses propres collections.

5.3.3 Le PCP STAPS

Co-animé par le SCD de l'Université Paris-Sud, ce PCP, dont le corpus initial a été fixé à 65 titres a réalisé l'ensemble des opérations de désherbage et de signalement des collections dans le SUDOC. En 2016, un pôle de conservation a été défini pour chacun des titres.

En 2017, les onze bibliothèques participantes procéderont à un enrichissement du corpus.

5.4 Le PCP Mathématiques

Ce PCP est administré par le Réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM). Le CTLes, qui participe à ce plan, n'a pas de rôle de co-animateur. L'établissement a possèdè 15 titres issus premier corpus qui a été défini en 2016. Le choix des pôles de conservation n'a pas encore été réalisé.

En 2017, le corpus sera enrichi de 132 nouveaux titres pour lesquels il faudra aussi que le CTLes se positionne, sur certains d'entre eux, le cas échéant, comme pôle de conservation.

La subvention financière allouée en 2016 au RNBM a permis le recrutement d'un agent chargé de mettre en place en 2017 l'interopérabilité du CFP avec le SUDOC afin de supprimer la double saisie des données relatives aux titres inscrits dans ce PCP pour l'ensemble des partenaires.

5.5 Les outils informatiques administrés par le CTLes

Le CTLes administre deux outils informatiques collaboratifs qui permettent la gestion des PCP. En 2016, une subvention de la tutelle a permis de réaliser les évolutions rendues nécessaires par l'augmentation du nombre de PCP.

En décembre 2016, la *Base de gestion de la conservation partagée des périodiques* a intégré avec succès le corpus du PCP Médecine et Odontologie (environ 9 600 titres), corpus initialement géré sur une autre base de données.

À partir de 2017, les mises à jour de la *Base de gestion de la conservation partagée des périodiques* seront réalisées automatiquement toutes les semaines alors que jusqu'à présent la mise à jour était réalisée à la demande du CTLes.

La Plateforme de travail partagée (Flora) dédiée aux transferts de collection a bénéficié, quant à elle, d'un développement majeur lui permettant de gérer les PCP co-animés par le CTLes.

6. La promotion de l'institution

Le CTLes encourage les visites des professionnels au sein de sa structure. C'est là l'occasion de présenter les activités de l'établissement et de sensibiliser les collègues des bibliothèques partenaires aux spécificités de son activité.

Au cours de l'année 2017, les déplacements professionnels qu'ils soient liés ou non à la participation aux congrès professionnels, ont permis d'enrichir la réflexion et de valoriser les actions menées par le CTLes dans le cadre de la conservation partagée.

L'établissement, qui a organisé en 2016 ses septièmes journées professionnelles sur le thème « Partenariats, initiatives et services : nouveaux défis pour les bibliothèques », co-organisera, en 2017, le 15es congrès ILDS avec l'IFLA.

6.1 Les visites de l'établissement

Le CTLes a poursuivi, au cours de l'année 2016, sa politique de valorisation de l'établissement notamment par des présentations et des visites du site.

Dans le cadre de la présentation des deux nouveaux bâtiments, le CTLes a organisé deux sessions de présentation pour les personnels du CTBnF. Ces visites ont concerné 33 agents.

Aussi, dans le cadre de réunions de travail, l'établissement a reçu des agents de la Bibliothèque de l'École nationale des Chartes, de la FNSP, du CNAM et de la BIS. Ce sont 13 agents au total qui ont été reçus.

6.2 Les déplacements professionnels

6.2.1 Les séminaires et réunions de travail

Au cours de l'année 2016, la directrice adjointe s'est rendue à Belfast et à Dublin pour assister à une réunion de travail du Comité permanent de l'IFLA Construction des bibliothèques et équipement, dont elle est membre. Le Comité permanent est très actif et organise tous les ans une réunion de travail.

Le directeur s'est rendu à Londres et à Vienne pour assister à une réunion organisée par l'United Kingdom Research Reserve (UKRR) et la Bibliothèque de l'Université de Vienne sur la conservation partagée. Ces deux réunions du groupe de réflexion *European print initiatives collaboration (EPICo)* qui ont réuni les bibliothèques de dépôt d'Autriche, de Catalogne, de Finlande, de Norvège, du Royaume-Uni et de Suisse, a permis de finaliser les principes relatifs à la réalisation d'un répertoire européen des bibliothèques de dépôt.

En juin 2016, une réunion du même groupe de travail s'est tenue à Paris à la BULAC en marge des 7^{es} Journées professionnelles du CTLes. L'objectif est de pouvoir présenter à la fin de l'année 2017 une synthèse des travaux réalisés.

6.2.2 La participation aux congrès et aux journées d'études

a) À l'étranger

Aucun déplacement à l'étranger n'a eu lieu en 2016 dans le cadre des participations aux congrès et journées d'études.

b) En France

L'établissement a participé aux Journées de l'ABES à Montpellier ainsi qu'à la Journée CR SUDOC PS. Cette participation a permis de diffuser les informations relatives à la mise en place de l'appel à projets relatif à la conservation partagée dans le cadre de CollEx-Persée.

Le directeur du CTLes est intervenu dans le cadre de la Journée organisée à Arras par l'Université d'Artois, l'Université de Lille SHS, le Centre régional du SUDOC-PS Nord-Pas de Calais, et le Centre régional du livre et de la lecture (CRLL) Nord-Pas de Calais.

La présentation du CTLes « *Le dispositif CollEx pour une nouvelle approche des PCP : de la théorie à la pratique* »¹¹ s'est inscrit dans le thème de la journée : « *Collections de référence, collections d'excellence : visibilité et accès* ».

6.2.3 Le voyage d'études

Le CTLes est un établissement atypique dans l'environnement documentaire français. Modèle unique en son genre, il se caractérise par une absence de public en ses murs et une gestion des espaces de stockage qui s'apparente plus au classement d'archives qu'au rangement classique des collections tel qu'on le connaît en bibliothèques.

La spécificité de l'établissement ne doit pas être, pour les agents, un frein à la connaissance du milieu professionnel. L'organisation depuis 2005, d'un voyage d'études permet au personnel (qu'il s'agisse de la filière *bibliothèques* ou de la filière *administrative*) de garder le contact avec la réalité du métier et de nourrir en interne une réflexion sur l'évolution des missions de l'établissement.

Sur la page suivante figure la liste des voyages d'études réalisés entre 2010 et 2016.

¹¹ Power point consultable à l'adresse : https://www.ctles.fr/sites/default/files/ctles/documents/arras-2016_ctles-collex.pdf

Tableau récapitulatif des voyages d'études organisés par le CTLes depuis 2010

Dates	Destinations / Établissements	Nombre d'agents	Thématiques d'études
2010 (3-4 juin)	Bruxelles - Bibliothèque royale de Belgique - Bibliothèque des Riches Claires	16 agents	Les différents types de magasins et la problématique de la communication des formats inhabituels. Le travail partagé et la notion de réseau.
2011 (24-25 mars)	Lyon - Bibliothèque de la Part Dieu - Bibliothèque de l'INRP - Université de Lyon 2 – Bibliothèque Chevreul	14 agents	Conservation des collections de grand format en silo ; la construction d'un silo de conservation en région Rhône-Alpes ; les projets de construction de bibliothèques.
2012 (6-7 septembre)	Berlin - Staatsbibliothek zu Berlin - Bibliothèque de l'Universität der Künste Berlin	12 agents	La communication des documents à partir de magasins distants ; exploitation de rayonnages fixes et mobiles ; l'amélioration du service aux usagers.
2013 (11-12 septembre)	Londres/Swindon/Oxford - Imperial College (Londres) - Bodleian libraries repository (Swindon) - Weston Library (Oxford)	15 agents	La conservation partagée des périodiques imprimés (dimension nationale) ; l'implantation des espaces de stockage dans une Bibliothèque de dépôt : organisation du travail et gestion des espaces.
2014 (6-7 février)	Lille - SCD de l'Université de Lille 3 Charles de Gaulle	15 agents	Participation à 3 ateliers thématiques : - Gestion des magasins de conservation - Conservation partagée - Prêt entre bibliothèques
2015 (10-11 septembre)	Poitiers - SCD de l'Université de Poitiers	15 agents	Participation à 2 ateliers thématiques : - Conservation partagée - Prêt entre bibliothèques
2016 (15-16 septembre)	Rome - Bibliothèque de l'École française de Rome - Istituto centrale per il catalogo unico delle biblioteche italiane (ICCU)	6 agents	- Conservation partagée avec un établissement français à l'étranger - Conservation partagée des périodiques de sciences juridiques (jalons d'une conservation partagée internationale)

Le voyage d'études organisé par le CTLes les 15 et 16 septembre 2015 comportait un programme réalisé conjointement avec les deux établissements qui ont accueillis les visites.

Lors de la réunion à l'Istituto centrale per il catalogo unico delle biblioteche italiane, à laquelle ont participé des collègues de la Bibliothèque du Palais de justice et de la Cour suprême de cassation, le CTLes a présenté les actions qu'il mène dans le cadre des développements des plans de conservation partagée¹². Cette présentation a suscité un vif intérêt et devrait se traduire par une visite des collègues italiens au CTLes.

En 2017, le CTLes souhaite organiser un voyage d'étude en lien avec les problématiques développées dans le cadre d'EPICo.

6.3 Les Journées professionnelles du CTLes

Les journées professionnelles organisées par le CTLes les 24 et 25 mai 2016 ont eu pour thème : « *Partenariats, initiatives et services : nouveaux défis pour les bibliothèques* ».

Le thème de ces journées a été illustré par les présentations de 14 intervenants dont 6 intervenants étrangers. Cette manifestation a réuni 73 participants : 48 inscrits (dont 10 collègues d'établissements en région), 11 invités extérieurs et 14 agents du CTLes.

L'organisation de cette manifestation a nécessité un budget de 13 466€ TTC. Un soutien financier d'un montant de 8 300€ HT a été apporté par 5 entreprises privées (*Perspectives-aménagement, Forster, PMB services, JEP, Arden Plast*). Le montant des frais d'inscription versé par les participants s'élève à 2 955€ HT.

Power point consultable à l'adresse : https://www.ctles.fr/sites/default/files/ctles/documents/Rome2016_pres-ctles.pdf

L'opération est déficitaire de 2 211€. La raison principale de ce déficit tient au faible nombre de participants payants.

En octobre 2017, le CTLes co-organisera avec l'IFLA le 15^{es} congrès ILDS. Les prochaines journées professionnelles du CTLes seront organisées en 2018.

7. Démarche qualité

Depuis mars 2016, et conformément aux orientations présentées dans le rapport d'activité présenté au CA du 25 février 2016, le CTLes s'est engagé dans une démarche qualité en adressant des questionnaires ciblés à ses partenaires. Ces questionnaires ont pour objet de dresser un état des lieux, puisqu'ils permettent de mesurer l'adéquation des services proposés aux besoins réels des bibliothèques. Ils visent aussi à susciter des suggestions permettant d'améliorer le fonctionnement et les procédures internes à l'établissement.

Les questionnaires ont été réalisés sur l'application *Google Forms*, afin de permettre une diffusion et une récolte d'information systématisées. Ils ont porté tout aussi bien sur les aspects administratifs (facturation du PEB) que sur les aspects purement bibliothéconomiques (transferts de collections et communication des documents).

Globalement, les réponses des établissements démontrent l'efficacité et l'adéquation des services proposés avec les attentes des partenaires, ainsi que le bien-fondé de la démarche qualité en tant que telle.

7.1 Questionnaire sur la facturation du PEB

S'agissant de la facturation du PEB, un envoi général a été réalisé auprès de 111 bibliothèques. Au 31 décembre 2016, les réponses soumises étaient au nombre de 40, soit un taux de retour de 36%.

L'analyse des réponses soumises par les 40 bibliothèques permet de faire apparaître une large disparité de pratiques dans le traitement des factures du PEB. Par exemple, si 80% des partenaires sont organisés en service facturier, seuls 62% ont besoin d'avoir un numéro de bon de commande pour pouvoir régler les factures.

On peut aussi souligner que, 20% des personnels qui réceptionnent les factures ne sont pas en mesure de constater le service fait, ce qui rallonge considérablement le temps de traitement et retarde d'autant les règlements.

Enfin, une question concernant l'envoi des factures montre qu'il est impossible de déterminer une périodicité qui satisfasse l'ensemble des partenaires. Le CTLes maintiendra la facturation mensuelle qui lui permet de suivre dans de bonnes conditions la réalisation des recettes.

7.2 Questionnaire sur le marché de transferts

Pour le marché des transferts des collections, l'établissement a pris le parti d'adresser les questionnaires aux correspondants des bibliothèques au terme de chaque transfert, afin d'obtenir une réaction « à chaud » et de rectifier très rapidement, le cas échéant, le *modus operandi* de la société de déménagement.

Le dépouillement des réponses transmises par les établissements (15 bibliothèques) fait apparaître que l'organisation des transferts est pleinement satisfaisante. Qu'il s'agisse des visites préparatoires ou du suivi des opérations elles-mêmes, la présence des agents du CTLes sur site est appréciée dès lors qu'elle garantit un lien opérationnel entre les différents acteurs.

Il convient de noter par ailleurs que certains établissements rencontrent des difficultés relatives à la communication des listes de documents à transférer. Ces listes doivent être communiquées au CTLes un mois avant chaque transfert.

Ceci tient surtout au fait que la constitution des listes implique un récolement préalable, lequel devient vite chronophage et fastidieux lorsqu'il s'agit de transferts dont la volumétrie est importante.

Enfin, grâce aux questionnaires, des rappels et des précisions sur la procédure ont pu être adressés à la société de déménagement.

7.3 Questionnaire sur la communication des documents

Pour la communication des documents, un envoi a été réalisé auprès des 56 bibliothèques versantes à partir de l'annuaire des correspondants PEB. Au 31 décembre 2016, 33 bibliothèques avaient soumis une réponse, soit près de 59 % des bibliothèques sollicitées. Une relance sera réalisée en début d'année 2017 pour recueillir les réponses manquantes. Par ailleurs, toujours en 2017, une campagne similaire sera réalisée auprès des bibliothèques non versantes.

L'ensemble des réponses recueillies fait apparaître clairement que le délai de fourniture de documents, la durée des prêts et les réponses en cas d'échec de communication sont très satisfaisants. D'ailleurs, la qualité du relationnel du service du PEB lors des échanges avec les partenaires est très appréciée.

Il apparaît toutefois que deux établissements (6% des répondants), estiment que la facturation volume par volume est trop onéreuse et que la restriction de la communication des grands folios est pénalisante.

II. Moyens

En 2015, l'établissement a présenté 2 budgets rectificatifs.

La gestion courante de l'établissement se complexifie avec le passage à la GBCP.

Le CTLes a poursuivi tout au long de l'année 2016 la politique de formation active, amorcée en 2012, dont l'objectif est de renforcer la professionnalisation des équipes à travers l'acquisition de savoirs techniques et généralistes. Un effort important a été fourni sur les formations relatives à l'hygiène et à la sécurité avec 5 formations pour 28 agents formés.

1. Personnels

Tableau relatif à la répartition des effectifs par catégorie (situation au 31 décembre 2016 sur le site et dans deux autres institutions).

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Corps	Nombre d'emplois budgétaires	Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou de stagiaires	Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels	Nombre d'emplois sur ressources propres	Rompus de temps partiel	Quotité travaillée	Total colonnes 2 et 5 Postes budgétaires et ressources propres
Conservateurs généraux	3	3	0	0	0	3	3
Conservateurs	1	0	1	0	0	1	1
Bibliothécaires	1	0	1	0	0	1	1
Ingénieurs d'études	1	1	0	1	0	2	2
Attachés d'administration de l'État	1	1	0	0	0	1	1
BIBAS	7	7	0	0	0	6,3	7
SAENES	1	1	0	0	0	1	1
Magasiniers principaux	2	1	0	0	0	1	2
Magasiniers des bibliothèques	6	5	1	3	0	9	9
Adjoints techniques	3	3	0	0	0	3	3
ADJAENES	2	2	0	0	0	2	2
Total	28	24	3	4	0	30,3	32

Au 31 décembre 2016, le nombre d'agents affectés au CTLes est de 31 agents, dont 3 agents mis à disposition dans trois autres établissements.

Pour le site de Bussy-Saint-Georges, l'établissement compte 21 titulaires, 3 contractuels recrutés sur des postes vacants et 4 agents recrutés sur budget propre.

1.1 Agents titulaires

1.1.1 Filière des bibliothèques et des ITARF

Dans la filière des bibliothèques nous comptons 13 postes sur site pourvus par des agents titulaires :

- 1 conservateur général ;
- 7 bibliothécaires assistants spécialisés ;
- 5 magasiniers des bibliothèques.

À ces personnels, il convient d'ajouter 3 postes mis à disposition :

- 1 conservateur général affecté au Centre international d'enregistrement des publications en série (Centre ISSN International) ;
- 1 conservateur général affecté au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- 1 magasinier principal des bibliothèques affecté au Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines.

1.1.2 Filière administrative

Dans la filière administrative, nous comptons 4 postes pourvus par des agents titulaires :

- 1 attaché d'administration de l'administration de l'État ;
- 1 secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- 2 adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

1.1.3 Filière ITRF

Dans la filière des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation, nous comptons 4 postes pourvus par des agents titulaires.

- 1 ingénieur d'études chargé du système d'information documentaire ;
- 3 adjoints techniques de recherche et formation.

1.2 Personnels contractuels sur postes vacants

Le CTLes compte 3 agents contractuels employés sur des postes vacants (2 A, 1 C).

- 1 conservateur des bibliothèques ;
- 1 bibliothécaire ;
- 1 magasinier des bibliothèques.

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des agents qui ont été recrutés sur des postes budgétaires vacants tout au long de l'année 2016.

NOM – PRENOM	GRADE	QUOTITE	PERIODE
BUDGET ÉTAT			
BERENGUIER Chloé	Magasinier des bibliothèques	100 %	Du 01/01 au 31/08/16
CARON Zacharie	Magasinier des bibliothèques	100 %	Du 01/11 au 31/12/16
GARAICOCHA Audrey	Adjoint technique de recherche et de formation	100 %	Du 01/01 au 31/08/16
SINNAH Laëtitia	Bibliothécaire	100 %	Du 01/09 au 31/12/16
WINCKEL Sophie	Conservateur des bibliothèques	100 %	Du 01/09 au 31/12/16

1.3 Personnels sur budget propre

Le CTLes compte au 31 décembre 2016, 4 agents recrutés sur budget propre :

- 1 agent de catégorie A, Ingénieur d'études (à plein temps) ;
- 3 agents de catégorie C, magasiniers, (à plein temps).

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des agents qui ont été recrutés sur budget propre au cours de l'année 2016.

NOM – PRENOM	GRADE	QUOTITE	PERIODE
BUDGET PROPRE			
BERENGUIER Chloé	Magasinier des bibliothèques	100 %	Du 01/09 au 31/12/16
CAZIN Cyril	Ingénieur d'études	100 %	Du 01/01 au 31/12/16
GARAICOCHA Audrey	Adjoint technique de recherche et de formation	100 %	Du 01/09 au 31/12/16
PARAISO Julien	Magasinier des bibliothèques	100 %	Du 01/01 au 31/12/16
STEFANNI Alexandra	Magasinier des bibliothèques	100 %	Du 01/01 au 31/08/16
VINCENT Logan	Magasinier des bibliothèques	100 %	Du 01/01 au 31/07/16

1.4 Promotion des agents de l'établissement

En 2016, un magasinier de première classe a été promu BIBAS et un magasinier de deuxième classe a été promu en première classe.

1.5 Bilan de l'expérimentation du télétravail

Le télétravail a été mis en place dans l'établissement à compter du 1er janvier 2015. L'objectif vise à trouver un juste équilibre entre déplacements domicile/travail et efficacité professionnelle.

Le CA du 25 février 2016 a autorisé l'établissement à poursuivre l'expérimentation de ce dispositif tout au long de l'année 2016 dans les conditions qui ont été définies lors du CA du 28 novembre 2014.

Les agents en télétravail sont au nombre de 3 sur un effectif de 25 agents sur site. Il s'agit d'un agent de catégorie A (1 ITRF contractuel), et de deux agents de catégorie B (1 BIBAS, 1 SAENES). Les agents ont transmis de manière régulière un rapport relatif à leurs activités dans le cadre du télétravail. Au terme de chaque trimestre les agents ont eu un entretien individuel avec le directeur.

Agents concernés par le télétravail

Catégories	Filière bibliothéconomique		Filière ITRF		Filière administrative	
	H	F	H	F	H	F
A	0	0	1	0	0	0
B	1	0	0	0	0	1

Les agents en situation de télétravail pointent à distance au même titre que les agents qui pointent en présentiel.

Répartition entre les heures en télétravail et les heures en présentiel

Les agents du CTLes travaillant à temps plein sur 5 jours bénéficient de 42 jours de congés annuels. La journée type pour les agents travaillant à temps plein est de 7h15 minutes. Les 3 agents qui bénéficient du dispositif travaillent à temps plein.

Filières	Filière bibliothéconomique		Filière ITRF		Filière administrative	
	Heures en télétravail	Heures en présentiel	Heures en télétravail	Heures en présentiel	Heures en télétravail	Heures en présentiel
A						
B	14h30	21h45	14h30	21h45	7h15	29h

Les plages horaires, durant lesquelles les contacts entre le N+1 et l'agent peuvent avoir lieu, sont fixées dans le protocole individuel de télétravail qui est signé par l'administration et l'intéressé. En dépit de ce fait, les échanges à distance dépassent souvent ce cadre. Par ailleurs, les jours fixés dans le cadre du protocole individuel peuvent eux aussi subir des ajustements en modifiant les jours de télétravail. Ces modifications ont toujours lieu en accord avec l'intéressé(e).

La fréquence des contacts résulte, le plus souvent, d'un besoin exprimé par le télétravailleur, qui doit communiquer et échanger des informations sur l'évolution de son propre travail et, pour ce qui concerne l'un des agents du CTLes, avec les chefs de service ou le directeur qui est son N+1.

Cela se traduit par des échanges plus riches et un besoin de formalisation des *process*. De l'avis des agents concernés, ce mode d'organisation engendre moins de stress, notamment du fait de l'absence de trajet, et favorise un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Distance domicile-lieu de travail et temps de déplacement

	De 30 minutes à 1 heure	De 1 heure à 2 heures
De 20 à 50 kilomètres	35 kilomètres = 50 minutes : 1 agent	
De 50 à 100 kilomètres		51 kilomètres = 1 heure : 1 agent
+ de 100 kilomètres		115 kilomètres = 1 heure 30 : 1 agent

Il est évident que le N+1 ne peut exercer le même contrôle sur les agents lorsqu'ils travaillent chez eux et lorsqu'ils travaillent sur le site. Le dispositif suppose donc une relation de confiance forte et un management par objectif.

Les objectifs sont fixés chaque semaine aux deux agents (2 B) par le directeur, qui est leur N+1, et tous les mois pour l'agent de catégorie A.

Au terme de deux ans de pratique, le dispositif a une incidence positive sur l'efficacité et la motivation des agents concernés. La direction préconise la poursuite du dispositif en 2017. Il convient de préciser qu'en 2017 le dispositif concernera uniquement deux agents de catégorie B.

2. Budget de l'établissement

Cette partie est consacrée à la présentation du *Compte financier* qui fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour et qui sera présenté par Madame l'agent comptable du CTLes.

3. Activités du service des affaires budgétaires et comptables

Sous l'autorité du gestionnaire de l'établissement, le périmètre d'action du service s'articule autour de quatre domaines prioritaires : le suivi du budget de l'établissement, l'exécution des dépenses, la gestion des recettes et la gestion courante de l'établissement.

Le poste de gestionnaire a été renouvelé au 3 octobre 2016 suite à la nomination d'un nouvel attaché d'administration d'Etat par voie de mutation.

3.1 Suivi du budget de l'établissement

Le budget initial, voté au conseil d'administration du 30 novembre 2015, a fait l'objet de deux budgets rectificatifs :

- Le budget rectificatif n° 1 a été adopté lors du Conseil d'administration du 25 février 2016 afin de prendre en compte la subvention de 200 000 € versée par l'Etat afin de soutenir le dispositif des collections d'excellence pour la recherche (CollEx).

De plus, la subvention pour charges de service public a été diminuée de 3 419 € compte tenu d'un ajustement provenant d'une mise en réserve notifiée par le ministère le 17 décembre 2015.

Par ailleurs, des travaux liés à l'entretien du bâtiment et à sa mise en conformité n'ont pas été consommés en totalité en 2015, ont entraîné un report de crédits de 16 638,63 €.

Enfin, un abondement de 370 € a permis d'ajuster le budget prévisionnel relatif à l'organisation des 7^{es} Journées professionnelles du CTLes.

- Le budget rectificatif n° 2 a été adopté lors du Conseil d'administration du 25 novembre 2016 dans le cadre d'un ajustement des dépenses et des recettes. En effet, une subvention de 25 721€ a été versée par l'État au titre de la prise en charge à hauteur de 100% des demandes de subvention CollEx - Conservation partagée déposées par les lauréats de l'appel à projets 2016.

De plus, une subvention de 14 900€ a été versée par l'État au titre des développements informatiques que le CTLes doit réaliser sur la base de travail collaboratif FLORA et sur la base de gestion des périodiques PMB. Un ajustement à la hausse de 11 900 € a été prévu afin de prendre en charge les dépenses liées à cette activité.

Il est à noter que la subvention pour charges de service public a été de nouveau diminuée de 3 419€, cet ajustement résultant du montant de la mise en réserve qui a été notifiée par le ministère le 1er septembre 2016.

Par ailleurs, la vente d'un véhicule de service, dont le produit avait initialement été estimé à 500 €, a permis d'ajuster le budget à la hausse pour un montant de 3 200 €.

Enfin, le budget relatif à l'organisation des 7^{ème} Journées professionnelles du CTLes a été revu pour un montant respectif de 6 115 € afin de répondre à un ajustement en recettes et en dépenses.

Une délégation exceptionnelle de crédits au titre de 2016 d'un montant de 170 000 € a été notifiée par l'Etat le 25 novembre 2016. Elle été versée à l'établissement le 16 décembre 2016 afin de de faire face en 2017 à la première année d'exploitation du nouveau bâtiment qui a été livré le 11 octobre 2016. Cette mesure a vocation à être consolidée dans la subvention pour charges de service public qui sera versée au CTLes à compter de 2018.

3.2 Exécution des dépenses

Le délai de paiement des factures est inférieur à trente jours, hormis durant la période correspondant aux vacances d'été. L'agent comptable exerce ses fonctions par adjonction de service, à raison d'une présence dans l'établissement d'une demi-journée par semaine.

Le nombre de mandats émis est de 667 mandats en 2016 (702 en 2015).

Le nombre de mandats de charges à payer est de 18, pour un montant de 27 404,29€.

En application des nouvelles normes comptables et du décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, il n'y a plus lieu d'émettre de mandats de charges à payer en fin d'année 2016. Ces charges à payer sont comptabilisées en début d'année 2017.

3.3 Émission des titres de recettes

Au cours de l'exercice considéré, le service a émis 848 titres de recettes contre 1 005 en 2015. Ces titres de recettes concernent notamment les factures de PEB, de locations d'espaces, ainsi que les factures relatives aux journées professionnelles (sponsors et participants). Les autres titres concernent des subventions, amortissements, produits exceptionnels.

La diminution du nombre de titres émis en 2016 par rapport par rapport à 2015 s'explique principalement par la baisse du nombre de titres relatifs aux prêts entre bibliothèques

(PEB) et du traitement final des recettes relatives aux journées professionnelles organisées par le CTLes (cf article 6.3).

3.4 Gestion courante de l'établissement

Depuis 2012, l'action du service porte sur la gestion de l'immobilier, le suivi des contrats, la gestion des stocks. En 2015 et avec le changement de gestionnaire en septembre, la gestion s'est surtout portée sur les opérations de fin d'année et le suivi budgétaire et comptable.

3.4.1 Gestion de l'immobilier

Ce point s'inscrit dans le cadre des relations que le CTLes entretient avec la BnF pour la gestion des bâtiments remis en dotation et qui sont notamment formalisées par une convention pour la répartition des charges. Les échanges entre les deux institutions ont lieu au sein d'une instance dénommée Comité de gestion qui se réunit chaque année à deux reprises, et dont les comptes rendus sont communiqués à la tutelle ainsi qu'au Président du CA.

Un comité de gestion s'est tenu le 5 octobre 2016. Les principaux points qui ont été abordés sont les suivants :

- La finalisation des documents préparatoires à la réception du nouveau bâtiment ;
- Les réserves à lever après la livraison du bâtiment ;
- L'examen des diverses conventions, parmi lesquelles la convention de maîtrise d'ouvrage en vue de la livraison du 11 octobre 2016.

La répartition des charges communes à l'immeuble a été régie par une convention qui a couvert la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015. Cette convention a fait l'objet d'un avenant prolongeant la durée de la convention à compter du 1^{er} janvier 2016 jusqu'à la mise en service du nouveau bâtiment.

Les membres du Conseil d'administration du 25 novembre 2016 ont adopté une délibération relative à la signature de la convention de gestion des charges entre la BnF et le CTLes pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019. Cette convention a pour objet de définir les relations entre la BnF et le CTLes pour la gestion des charges suivantes :

- Les charges relatives aux parties affectées en propre à chaque établissement ;
- Les charges aux parties co-affectées aux deux établissements, notamment pour les dépenses portant sur la consommation des fluides, l'entretien et la maintenance des espaces communs et celles consécutives à l'adhésion à l'Association syndicale libre des propriétaires du Parc Gustave Eiffel à Bussy Saint Georges.

Le montant prévisionnel des charges fixé par la convention couvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016 s'élevait à 242 474,92€ HT soit 290 969,90€ TTC. La nouvelle convention prend en compte le surcoût lié à l'exploitation du nouveau bâtiment, est porté à 375 000€ HT soit 450 000€ TTC. L'augmentation est de 141 699€ TTC soit 170 000€ HT.

La clef de répartition des charges qui était jusque-là de 1/3 pour le CTLes et de 2/3 pour la BnF passe à 44% pour le CTLes et 56% pour la BnF.

Comme dans la convention précédente, deux postes dérogent à cette règle :

- Consommation de gaz : 28% pour le CTLes ;
- Maintenance des groupes froids : 26% pour le CTLes.

Enfin, dans le dernier alinéa de l'article 4 est portée mention d'une régularisation des charges pour la période du 12 octobre au 31 décembre 2016.

Le montant des frais de gestion, qui figure à l'article 5, s'élève à 10 000€ HT soit 12 000€ TTC et demeure inchangé par rapport à la dernière convention.

Sur l'exercice 2016, les règlements suivants ont été effectués pour :

- La mise en conformité de la protection contre la foudre et les coupures électriques (136 €) ;
- Les travaux de sécurisation contre les chutes (reliquat de facture d'un montant de 288 €) ;
- Les travaux de mise en conformité pour la protection parafoudre paratonnerre (12 351,78 €) ;
- Le règlement des charges (226 924,89 €, soit 145 484,95 € pour le 1^{er} trimestre + 81 439,94 €). Pour le deuxième trimestre la facture est partielle car les augmentations des charges dues à l'extension des magasins n'ont pas encore été calculées ;
- Le règlement des frais de gestion (9 344,27 €).

Compte tenu de la date de mise en service du nouveau bâtiment programmée au 11 octobre 2016, la provision pour charge du second semestre 2016 (81 439,94 €) a été calculée pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 11 octobre 2016. De même, les frais de gestion de l'année 2016 ont été calculés pour la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 11 octobre 2016. La régularisation interviendra au début de l'année 2017.

Dans le cadre de la convention de groupement de commande BnF/CTLes signée le 14/08/2016 pour le marché 2014MPA64 de travaux de mise en conformité de la protection parafoudre et paratonnerre de l'établissement, un remboursement concernant les travaux de mise en conformité a été chiffré par la BnF au vu des montants réglés par l'établissement, relatif à deux états liquidatifs pour un total de 12 314,84 €.

3.4.2 Suivi des contrats et marchés

Pour l'année 2016, la gestion et le suivi des contrats et conventions ont porté sur 21 contrats avec différentes entreprises (contrats de maintenance, de vérifications périodiques, de locations et autres services, et 6 conventions avec les organismes suivants :

- ABES (2 conventions) ;
- BnF (2 conventions) ;
- Centre de ressources informatiques de l'Université de Marne-la-Vallée (1 convention) ;
- SCORE Restaurant inter-entreprises (1 convention).

Trois nouveaux marchés ont été conclus pendant l'année 2016 :

- Marché relatif à l'hébergement et aux prestations de maintenance associées des sites internet du CTLes (marché 2016-2), attribué à l'Agence MINIT-L ;
- Marché relatif à la location-maintenance de 2 photocopieurs couleurs neufs multifonctions pour une durée de 3 ans pour le CTLes (marché 2016-2), attribué à la société SHARP ;
- Marché relatif au nettoyage des locaux et des vitrages du CTLes (marché 2016-3) attribué à la société LABRENNE PROPLETE ;

Les marchés passés en 2015 par le CTLes se sont poursuivis :

- Marché relatif à une solution connexion haut débit téléphonie-Internet fibre optique (marché 2015-1) attribué à la société ADISTA ;
- Marché des transferts de collections 2015-2017 (marché 2015-2). Le marché a été une nouvelle fois attribué à JEP, pour une période de deux ans, de novembre 2015 à octobre 2017.

La liste des contrats, conventions et marchés en cours est diffusée à l'ensemble des membres du Conseil d'administration dans le cadre des documents qui sont soumis à leur examen.

3.4.3 Gestion des stocks

Depuis 2011, l'établissement comptabilise trois types de biens :

- Boîtes en polypropylène (conteneurs de conservation) ;
- Enveloppes-bulles ;
- Étuis d'expédition cartonnés
- cartons d'archives (boîtes ARMIC).

La variation des stocks est calculée à partir de l'existant constaté au 1^{er} janvier 2016 et de l'existant constaté au 31 décembre 2016.

À partir de 2016, l'établissement comptabilise dans ses stocks les étuis d'expédition cartonnés qui servent à l'envoi des documents dans le cadre du PEB.

Le tableau qui figure sur la page suivante détaille les stocks enregistrés par l'établissement aux dates indiquées.

Tableau relatif aux stocks et à leur valeur

Désignation des produits			Au 1 ^{er} janvier 2016			Au 31 décembre 2016				Sous destination
			Quantité	PU TTC	Valeur TTC	Quantité	PU TTC	Valeur TTC	Variation	
Boîtes polypropylène (Arden Plast)										
Format	Type	Usage								
In-4°	Boîte Scratch	Cession (naturel)	997	6,41€	6 390,77€	2 720	3,48€	9 465,60€	-3 074,83 €	Conservation
In-8°	Boîte Scratch	Cession (naturel)	3 213	4,76€	15 293,88€	2 040	4,76€	9 710,40€	5 583,48 €	Conservation
In-4°	Boîte+ Couvercle	Dépôt (bleu)	1 823	5,38€	9 807,74€	3 780	5,23€	19 769,40€	-9 961,66 €	Conservation
In-8°	Boîte+ Couvercle	Dépôt (bleu)	2 756	4,51€	12 429,56€	0	4,70€	0	12 429,56 €	Conservation
In-16°	Boîte+ Couvercle	Dépôt (bleu)	1 577	5,41€	8 531,57€	1 577	5,41€	8 531,57€	0,00 €	Conservation
In-4°	Boîte Scratch	Dépôt (bleu)	-	-	-	1 580	3,58€	5 656,40€	-5 656,40 €	Conservation
In-8°	Boîte Scratch	Dépôt (bleu)	-	-	-	1 095	3,43€	3 755,85€	-3 755,85 €	Conservation
Total boîtes polypropylène			10 366		52 453,52€	12 792		56 889,22€	-4 435,70 €	
Enveloppes à bulles (Michel Diffusion)										
240*275 mm/215*265 mm (E)			824	0,21€	173,04€	562	0,21€	118,02€	-55,02 €	Communication
290*370 mm/290*370 mm (H)			675	0,32€	216,00€	386	0,32€	123,52€	-92,48 €	Communication
320*455 mm/295*445 mm (J)			527	0,47€	247,69€	626	0,47€	294,22€	46,53 €	Communication
Total pochettes à bulles			2 026		635,36€	1 574		535,76€	-99,60 €	
Étuis d'expédition carton (Manutan)										
328*255/-80mm (C4)			-	-	-	375	1,28€	480,00€	480,00	Communication
455*325*-80mm (C3)			-	-	-	288	1,74€	501,12€	501,12€	Communication
Total étuis d'expédition carton			-	-	-	663		981,12€	981,12€	
Boîtes « ARMIC »										
Boîtes « ARMIC »			2 216	2,73€	6 049,68€	2 120	2,73€	5 787,60€	262,08€	Communication
Total boîtes « ARMIC »			2 216		6 049,68€			5 787,60€	262,08€	
VALEUR DES STOCKS					59 139,93€			64 193,70€	5 053,77€	

La valeur des stocks au 31 décembre 2016 est de contre 64 193,70€ au 1^{er} janvier 2016, soit une augmentation de 5 053,77€.

4. Formation des personnels

En 2016, 77 agents (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations) ont suivi une formation professionnelle pour un total de 127 jours contre 50 agents pour un total de 86 jours en 2015.

Le nombre moyen de jours de formation professionnelle par agent en 2016 est de 4,78 contre 3,07 en 2015.

Le nombre de jours de formation professionnelle par agent est en moyenne de 6,80 pour la catégorie A, de 7,71 pour la catégorie B et de 2,73 pour la catégorie C.

Les dépenses de formation inscrites au budget 2016 étaient d'un montant de 14 989€ et les dépenses réalisées représentent 20 217€.

Le différentiel s'explique en grand partie par la distorsion entre le coût budgété et le coût réel des formations dispensées par GFI Progiciel pour la mise en place de la réforme de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

Une journée de formation (1 080€) avait été initialement prévue afin d'assurer la prise en main la nouvelle version du logiciel. Les journées d'assistance et de paramétrage de l'application GBCP n'étaient pas comptabilisées sur le budget formation.

Ces journées consacrées à l'assistance et au paramétrage ont été réalisées avec la participation des agents concernés afin de faciliter l'appropriation de la version GBCP de l'application budgétaire et comptable.

En conséquence les dépenses ont été considérées comme se rapportant à des formations entraînant un surcoût de 3 690€.

4.1 Formations en bureautique et en efficacité professionnelle

Une formation au tableur Excel ayant été organisée sur site pour 8 agents en 2015, aucune formation bureautique n'a été organisée en 2016.

En 2016, à l'instar des années précédentes, l'établissement a encouragé la réalisation de formations dans le domaine de l'efficacité professionnelle :

- Entretiens annuels d'évaluation (6 agents) ;
- Techniques et stratégies de négociation difficile (1 agent de catégorie A).

4.2 Formations en santé et sécurité

Contrairement à 2015, le CTLes a proposé un nombre important de formations dans ce domaine en 2016 (5 formations pour 28 agents formés) :

- Conduite de la nacelle et du chariot frontal (8 agents) ;
- Plan d'urgence (Formation continue de l'agent de prévention, 1 agent) ;
- Prévention des TMS et port de charges (10 agents) ;
- Sauveteur secouriste du travail (9 agents).

Cet effort sera reconduit en 2017 avec l'organisation de formations relatives à la prévention des TMS et à la prévention des incendies (extincteurs et évacuation).

4.3 Formations sur la connaissance de l'univers professionnel

Que ce soit en termes de nombre de formations ou en termes de nombre d'agent formés, les formations dispensées en 2016 et portant sur la connaissance de l'univers professionnel sont les plus nombreuses (20 formations pour 40 agents formés). Elles portent sur les domaines de compétences professionnelles des agents, toutes filières confondues.

En 2016, les principaux thèmes de formation dans ce domaine ont été les suivants :

- Bibliothéconomie (9 formations, 20 personnes formées) ;
- Thématiques administratives (11 formations, 20 personnes formées).

L'importance du nombre de formations dans le domaine administratif cette année s'explique par la mise en place de la GBCP (7 formations pour un total de 14 agents).

4.4 Préparations aux concours

Cette année, 2 agents de catégorie B ont bénéficié d'une formation pour la préparation aux concours :

- Préparation au CAPES interne de documentation commencée en 2015 ;
- Préparation à l'oral de l'examen professionnel de BIBAS classe supérieur.

4.5 Utilisation du droit individuel à la formation (DIF)

En 2016, aucun agent n'a mobilisé son DIF.

4.6 Formations post-recrutement

Aucun agent n'a suivi de formation post recrutement en 2016.

5. Informatique

5.1 Parc informatique du CTLes

Les agents du CTLes ont à leur disposition 44 ordinateurs, dont 7 ordinateurs portables, et 15 imprimantes.

Dans le cadre de la mise à niveau du parc informatique¹³, 4 ordinateurs de bureau et 1 ordinateur portable ont été acquis au cours de l'année afin de remplacer des matériels obsolètes ou hors d'usage.

5.2 Accès aux réseaux téléphoniques et internet

La solution pour l'accès internet et la téléphonie, entrée en service le 1^{er} octobre 2015, comprend les services suivants : service de téléphonie « clé en main » totalement géré par l'opérateur pour le matériel fixe (location des téléphones), l'accès internet (fibre optique 6Mb/s), et les services de téléphonie.

La qualité de la solution technique fournie par la société Adista est satisfaisante, notamment en ce qui concerne le déploiement de la téléphonie et d'internet dans l'extension du CTLes.

L'établissement a dû néanmoins garder son abonnement Numeris chez Orange Business Service afin de permettre la continuité du service pour 3 lignes téléphoniques (fax, appel de secours dans les ascenseurs et relevé à distance de la consommation EDF). La société ADISTA n'a pas été en mesure de les intégrer à sa solution lors de sa mise en place en 2015.

Des difficultés persistent quant au suivi administratif et à la gestion de projet : réception des premières factures de consommation au bout de plus d'un an de marché et après plusieurs demandes par mail et lettre recommandée, 5 factures rejetées en 2016 ayant entraîné une pénalité d'ordre administrative, 6 courriers recommandés envoyés par le CTLes et une pénalité pour non réactivité du titulaire.

Ces difficultés rencontrées le prestataire nous conduisent à ne pas renouveler le marché qui arrive à échéance en septembre 2017. Un cabinet de conseil sera recruté pour accompagner le CTLes dans la passation du nouveau marché.

Par ailleurs, suite à la mise en place en 2015 de la sauvegarde externalisée des données des serveurs métiers (bases documentaires et logiciel budgétaire et comptable) à l'Université Paris-Est - Marne-la-Vallée (UPEM), des travaux préparatoire ont été menés en 2016 pour permettre la sauvegarde des fichiers de travail des agents de l'établissement.

¹³ Cf. Annexe 14

5.3 Catalogues et plateforme de travail collaboratif

Le système intégré de gestion d'archives (SIGA) et le système de gestion de bibliothèque (SIGB) sont les deux catalogues du CTLes qui, comme la plate-forme de travail collaboratif utilisée dans le cadre des PCP, ont été développés par la société EVER TEAM. Depuis le 1^{er} juin 2016, Flora a été repris par la société DECALOG.

Au 31 décembre 2016, ces trois outils sont toujours sous maintenance et aucun incident n'a été signalé.

La plateforme de travail collaboratif utilisée dans le cadre des PCP a été enrichie en 2016 de 9 nouveaux espaces destinés à couvrir l'ensemble des plans de conservation partagée co-animés par le CTLes.

5.4 Base de gestion de la conservation partagée des périodiques

La *Base de gestion de la conservation partagée des périodiques* développée sous le logiciel PMB est, quant à elle, toujours hébergée et maintenue par PMB Services et aucun incident n'a été signalé.

L'année 2016 a été marquée par le transfert des données relatives au PCP Médecine et Odontologie de la base *File Maker Pro*, administrée par la Bibliothèque interuniversitaire de santé, dans la base *Base de gestion de la conservation partagée des périodiques* administrée par le CTLes.

Le CTLes a aussi poursuivi en 2016 l'amélioration de l'ergonomie et des fonctionnalités de son outil en ajoutant des modèles d'export pour chacun des plans et en permettant l'import des données de la zone 959 contenant l'état des lacunes des publications en série.

Le CTLes et PMB Service ont aussi travaillé sur l'amélioration de l'import et de l'affichage des données bibliographiques de lien des périodiques (zones 4XX). Ces développements seront validés définitivement en 2017.

5.5 Évolution du logiciel budgétaire et comptable

L'année 2016 a été marquée par le passage à une nouvelle version du logiciel budgétaire et comptable, WinM9 GBCP, afin d'assurer la mise en conformité avec le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) au 1^{er} janvier 2017.

6. Valorisation et communication institutionnelles

6.1 Site web

Dans la mesure où le prestataire en charge de l'hébergement et de la maintenance du site web ne permettait plus de faire évoluer le système, il a été décidé de ne pas renouveler le marché web avec ce dernier en 2016.

Un audit du site a été réalisé, ce qui a donné lieu au lancement d'un marché à bon de commande. Ce marché prévoit des prestations d'hébergement et de maintenance du site web ; mais aussi des prestations concernant les aspects évolutifs, ainsi que les optimisations graphique et ergonomique. La reprise du site et sa réinstallation sur les serveurs du nouveau prestataire, l'agence MINIT-L, a eu lieu en septembre 2016.

Ce nouveau choix a permis, par ailleurs, d'héberger le site web dédié à la manifestation IFLA ILDS 2017 : www.ilds2017.org.

L'enrichissement continu des contenus dynamise fortement la communication numérique de l'établissement, notamment grâce à la mise en ligne régulière d'actualités, la création de nouvelles pages institutionnelles et l'enrichissement des pages existantes.

La fréquentation du site web est satisfaisante. En effet, pour l'année 2016, on compte 6 759 visiteurs uniques (soit une moyenne de 560 visiteurs par mois) et 26 558 pages consultées.

Un groupe de travail se réunit régulièrement afin d'optimiser, de corriger et d'améliorer le site web.

6.2 Diversification des supports de communication

Afin de présenter ses missions et ses services, le CTLes souhaite enrichir et diversifier les supports de communication.

En ce qui concerne la construction des nouveaux magasins, le CTLes a diffusé un film en accéléré retraçant les différentes étapes du chantier sur son site web en novembre 2016.

Par ailleurs, toujours au cours du mois de novembre, un second film en accéléré présentant le montage des rayonnages denses mobiles double hauteur a été diffusé.

6.3 Présence sur les médias sociaux

Depuis 2013, le CTLes développe sa présence numérique sur différents médias sociaux. Le choix entre les médias sociaux a été défini en raison d'une stratégie nécessairement efficiente et non contraignante en termes de publication. Par ailleurs, il s'agissait de susciter de nouveaux intérêts autour des manifestations de l'établissement et des services au public tout en générant une augmentation du trafic sur le site web institutionnel. Résolument complémentaires des canaux de communication plus conventionnels, les deux médias sociaux retenus accroissent donc l'impact de l'identité numérique et visuelle du CTLes.

Le premier média social est l'application communicationnelle Twitter. À la fin de l'année 2016, le compte Twitter du CTLes était crédité de 241 abonnés, soit une augmentation de plus de 30% par rapport à 2015. Les abonnés proviennent non seulement de la sphère d'organismes ayant trait directement avec la documentation, mais aussi de comptes personnels de professionnels des bibliothèques français ou internationaux.

Le second média social est la plateforme de diffusion Slideshare. La mise en place de cette plateforme permet de diffuser les communications des intervenants des manifestations du Centre, notamment lors de Journées professionnelles. L'utilisation de Slideshare permet d'accroître de manière significative le nombre de vues sur les contenus et augmente donc le trafic autour de l'identité numérique de l'établissement y compris le site web institutionnel. Au 31 décembre 2016, l'ensemble des contenus versés sur cette plateforme s'élevait à plus 14 500 vues et avait suscité plus de 70 téléchargements.

III. Orientations pour 2017

Les orientations stratégiques explicitent les différentes actions à mener et les objectifs assignés aux différents services qui contribuent à leur mise en œuvre. Ces orientations tiennent compte des contraintes humaines et financières.

1. Inscrire le CTLes dans le dispositif national de coopération documentaire CollEx-Persée

L'établissement a manifesté, par un courrier adressé à la tutelle le 15 décembre 2016, son intention de participer au GIS CollEx Persée. Le CTLes s'engage à soutenir pleinement ce programme dont la réalisation constitue un levier pour le développement de ses activités dans le cadre de ses missions d'opérateur de l'État et qui constitue un atout majeur dans les interactions qu'il souhaite intensifier avec ses partenaires au niveau national. Ces actions concernent le développement des plans de conservation partagée des périodiques, la mise en place d'un plan de conservation des thèses et la modernisation du PEB.

Il s'agit aussi pour le CTLes de poursuivre ses missions de soutien auprès des établissements partenaires dans le cadre de l'offre de service de magasins distants et enfin, de renforcer le rayonnement international de l'institution.

1.1 Développer les plans de conservation partagée (PCP)

1.1.1 PCP des périodiques

Le CTLes co-animera à partir de 2017 un onzième plan de conservation partagée en langue et littératures italiennes dans le cadre du dispositif CollEx-Persée. D'autres PCP au niveau national pourront être initiés le cas échéant suite à l'appel à projet qui sera lancé au mois d'avril 2017.

1.1.2 PCP des thèses

Un projet de développement d'un plan de conservation partagée de thèses étrangères (19e-20e siècles) est d'ores et déjà amorcé avec l'Université Lille 3 SHS. L'objectif vise à constituer des fonds de référence, mettre en valeur les collections, et mutualiser les opérations de catalogage. La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est pressentie pour une participation à ce PCP.

Le CTLes développera une interface dédiée à la gestion de ce PCP sur son outil de gestion aujourd'hui dédié uniquement aux périodiques.

1.2 Moderniser le prêt entre bibliothèques

Une première étape dans la modernisation du prêt entre bibliothèques (PEB) sera réalisée avec la mise en place d'un service de fournitures de document de substitution. Il s'agira d'offrir aux lecteurs la possibilité de recevoir des documents numérisés dès lors que ceux-ci sont libres de droit.

- la pertinence d'entreprendre un programme de numérisation de ses collections de thèses libres de droits ;
- la définition des moyens nécessaires permettant la communication de documents libres de droits sous forme numérique. Cette étude doit permettre la création d'un service de communication de documents de substitution.

Il s'agit pour le CTLes de s'inscrire, à court terme, en tant que bibliothèque de référence notamment pour les collections relevant des PCP, dans l'action que mène CollEx-Persée pour rendre la fourniture à distance plus aisée pour les usagers.

2. Soutenir les établissements franciliens dans la gestion de leurs collections

2.1 Lancement du nouveau marché de transfert des collections

Le marché de transfert qui a été signé avec la société JEP et qui a pris effet en novembre 2015 arrivera à terme fin octobre 2017. Le CTLes procédera en mars 2017 au recensement des besoins auprès des bibliothèques franciliennes. Le dossier relatif au recensement des besoins sera diffusé sur la liste de diffusion *Bresile*¹⁴ et fera l'objet d'une actualité sur le site web du CTLes.

2.2 Retour des collections de l'INHA

Il s'agit de faciliter la reprise par les équipes de l'INHA de 7 kilomètres linéaires (3 kilomètres sur palettes et 4 kilomètres sur rayonnages) de collections. Les opérations réalisées dans ce cadre doivent avoir lieu au cours du premier trimestre 2017.

3. Renforcer le rayonnement international de l'établissement

L'organisation de la 15^e Conférence internationale IFLA-ILDS sur le prêt entre bibliothèques et la fourniture de documents à distance est une opération de prestige qui permettra au CTLes d'accroître sa notoriété au sein du paysage documentaire international.

4. Inspection santé sécurité au travail du CTLes

L'établissement a fait l'objet d'une inspection santé sécurité au travail, diligentée par l'Inspection santé et sécurité au travail, le 19 septembre 2016. La précédente inspection a eu lieu en décembre 2010.

Le pré-rapport a été adressé au directeur et à la tutelle le 19 décembre fait apparaître l'obligation pour le CTLes de mettre en place un CHSCT conformément aux dispositions de l'article 35 du décret 82-453. Le CTLes a d'ores et déjà pris attache avec le MENESR pour la procédure à suivre en vue de sa création et la publication l'arrêté.

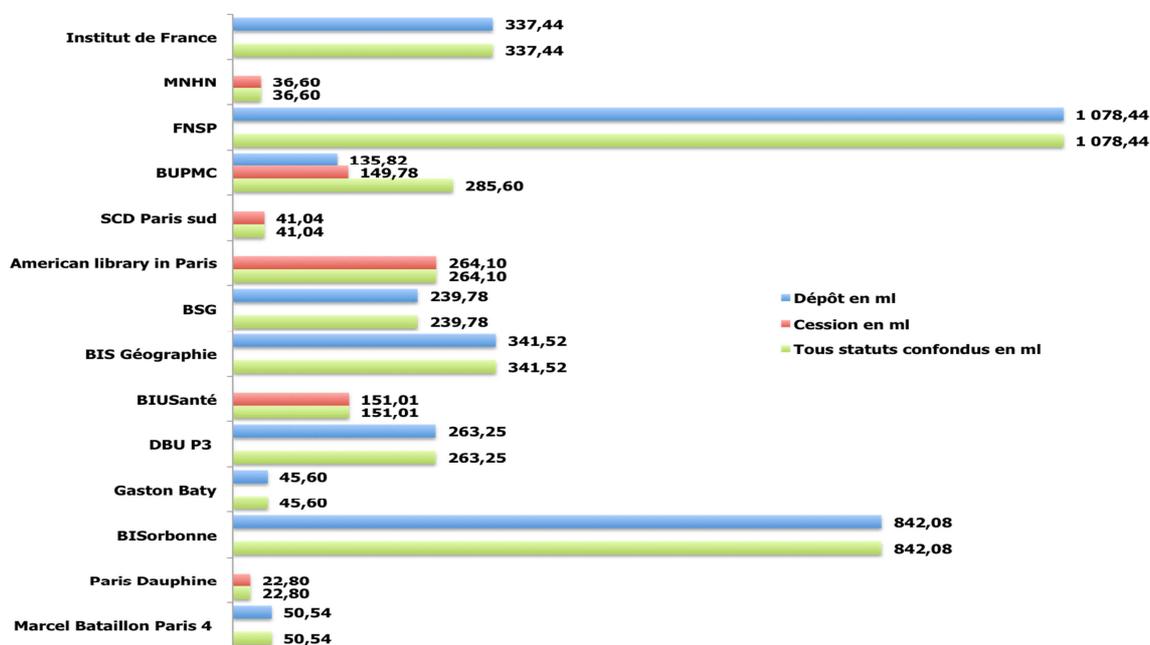
Trois propositions de mesures immédiates ont été formulées dans le rapport final en date du 21 février.

- Faire procéder à la vérification technique réglementaire des ascenseurs et attester de la levée des observations (contrôle quinquennal et annuel). Ces vérifications ont été réalisées
- Attester de la levée des observations concernant le contrôle des installations électriques. En cours.
- Attester de la levée des observations concernant le contrôle du système de sécurité incendie. En cours.

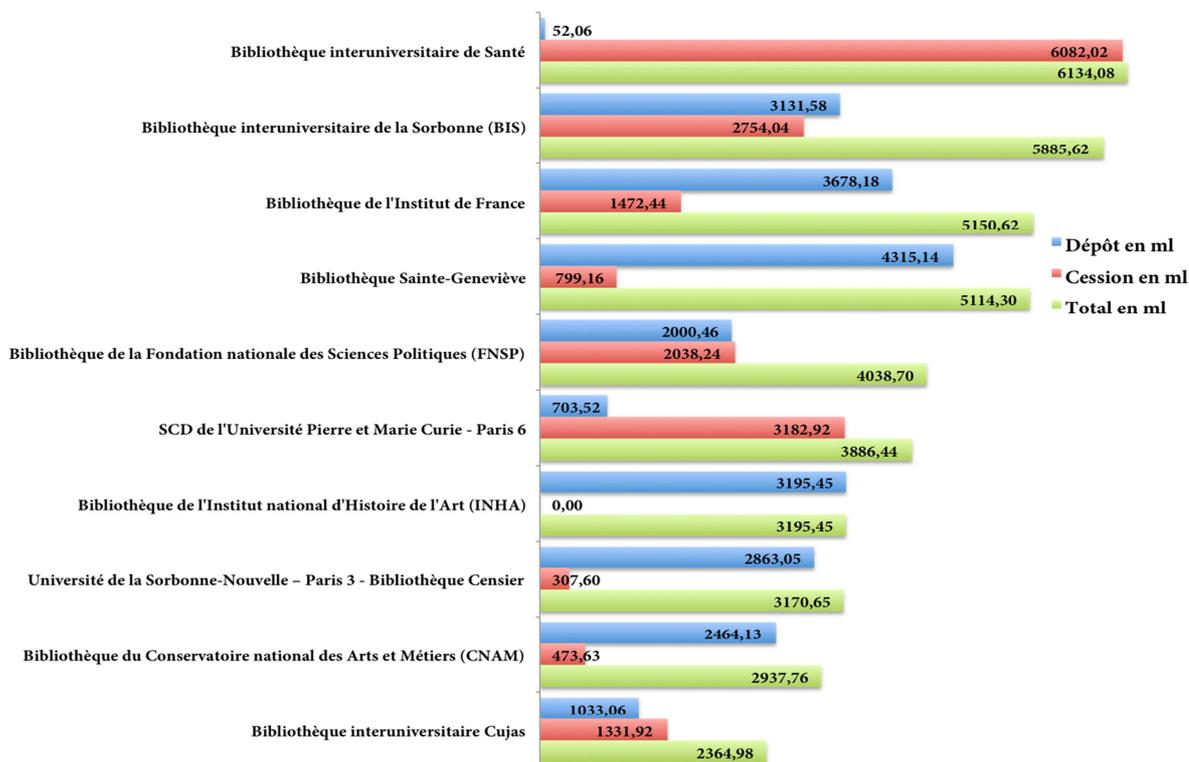
¹⁴ Liste de diffusion des directeurs des bibliothèques en Île-de-France

IV. Annexes

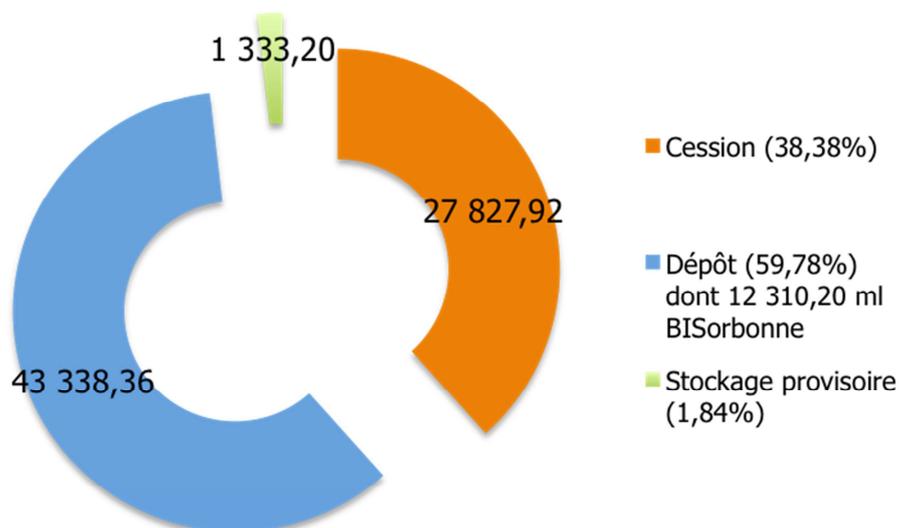
1. Détail des transferts intervenus en 2016



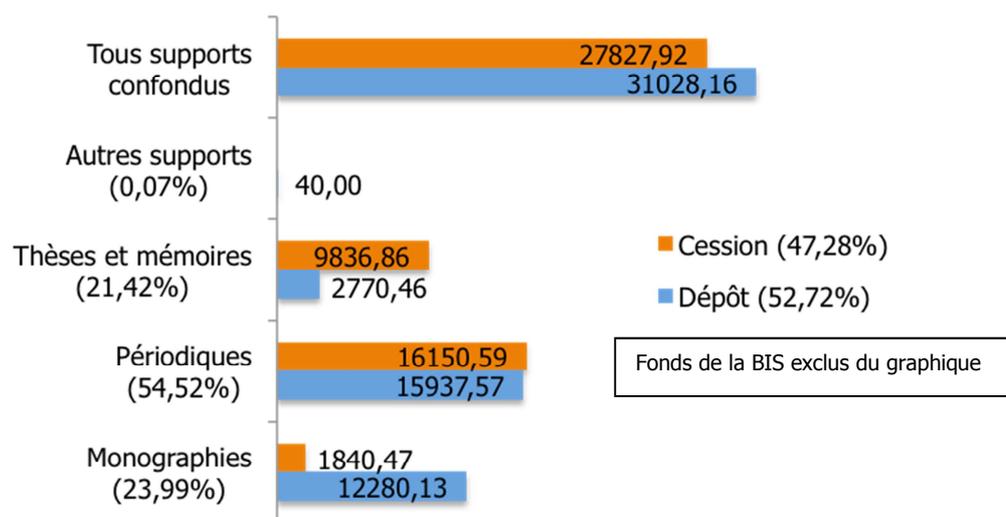
2. Liste des 10 établissements ayant le plus de collections au CTLes



3. Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2016 : statuts



4. Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2016 : types de documents

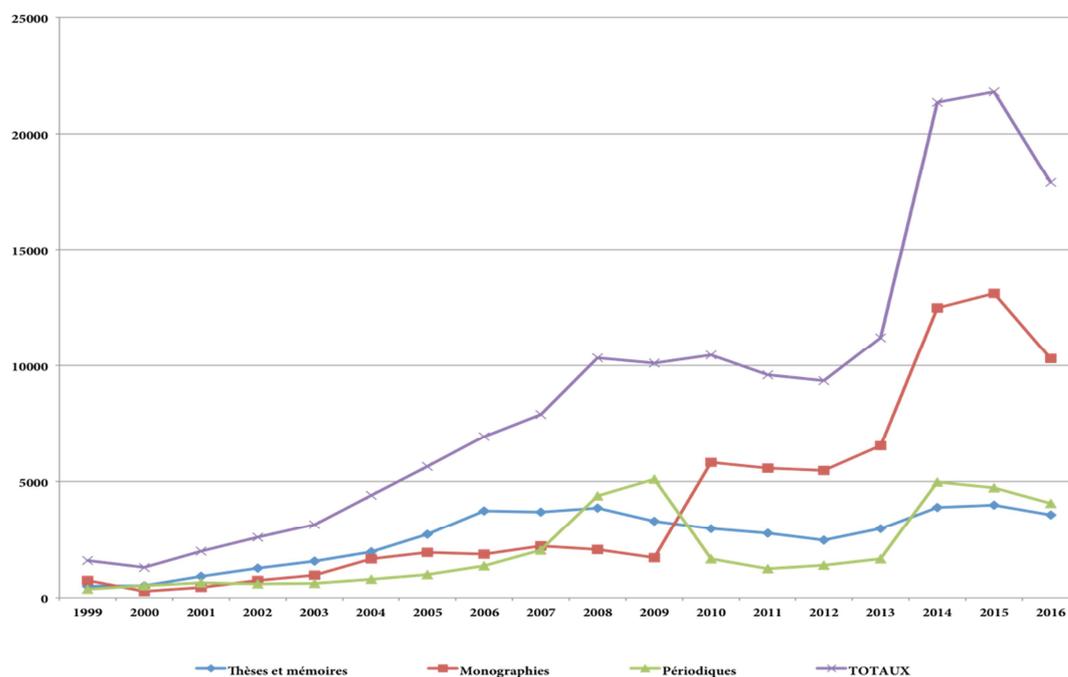


5. Liste des transferts prévus entre janvier 2017 et octobre 2017

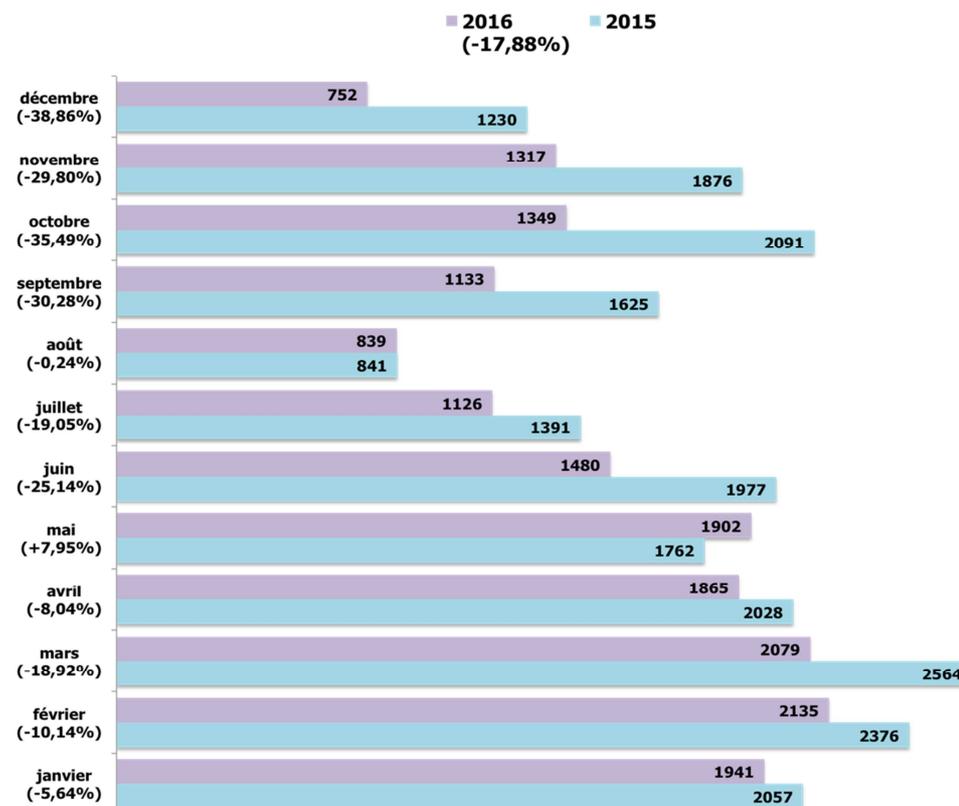
Année 2017																																					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						
Janvier			BIS 150 ml						BIS 150 ml						FNSP 150 ml						FNSP 150 ml																
Février							BIS 150 ml						BIS 150 ml																								
Mars							BDIC 150 ml						BIS 150 ml						BIS 150 ml																		
Avril									BIS 150 ml								BIS 150 ml						P3 Censier 150 ml														
Mai		P3 G.Baty 80 ml et MoA 50 ml							BSG 121 ml						BSG 120 ml						P3 Port. 70 ml et Ital. 70 ml												P3 Ang. 55 ml				
Juin							BIU Cujas 125 ml						BIU Cujas 125 ml						P4 Malesherbes 150 ml						P4 Malesherbes 125 ml												
Juillet			P3 Afrique 50 ml							FNSP 150 ml								FNSP 150 ml						FNSP 150 ml													
Août							BIS 150 ml										BIS 150 ml																				
Septembre						BIS 150 ml						BIS 150 ml						FNSP 150 ml																			
Octobre		BIS 150 ml								BIS 150 ml						P4 Ascoli 40 ml						BIUSanté 50 ml													MNHN 75 ml		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						

30 octobre 2017 = Fin du marché 2015-2017

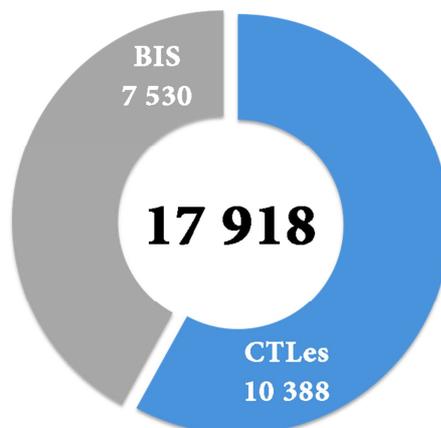
6. Evolution des communications depuis 1999



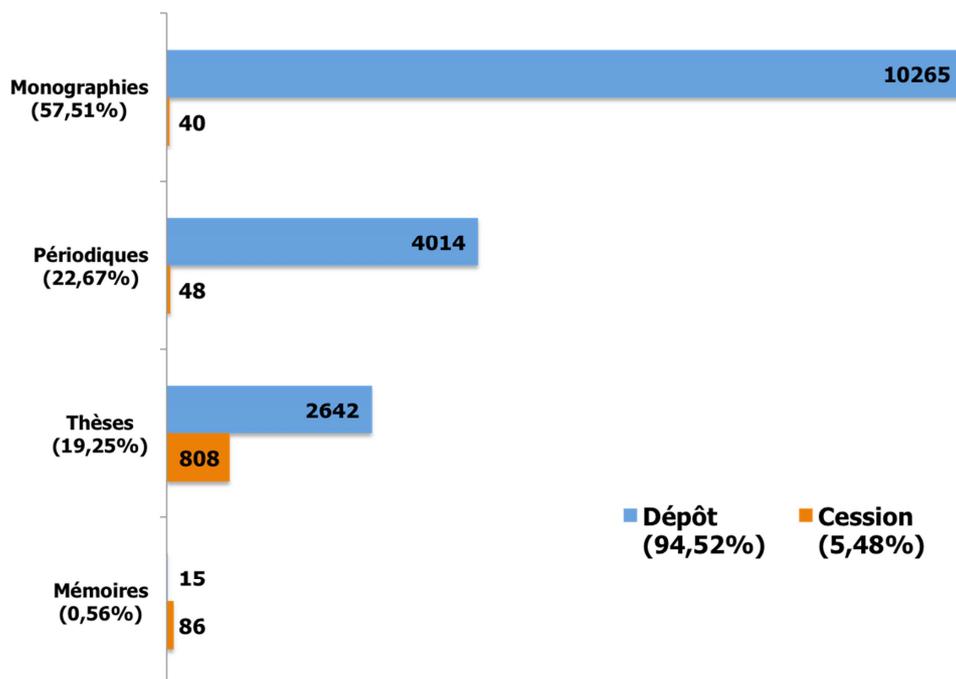
7. Comparatif des communications 2015-2016 : chiffres mensuels



8. Répartition des communications entre fonds général et fonds de la BIS

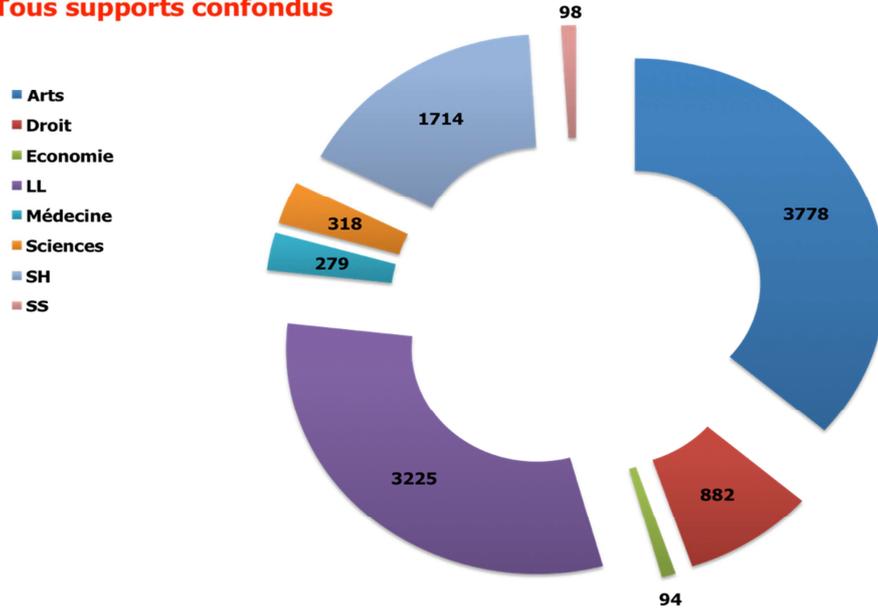


9. Communications 2016 par supports



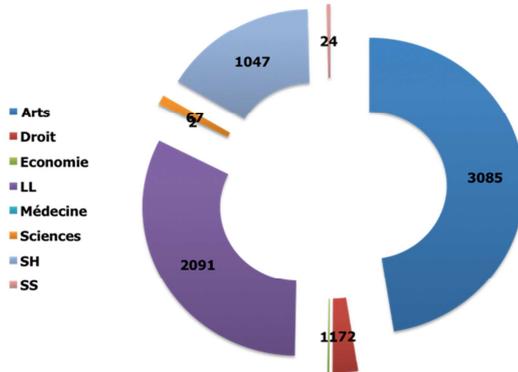
10. Communications 2016 par domaines (hors fonds BIS)

Tous supports confondus

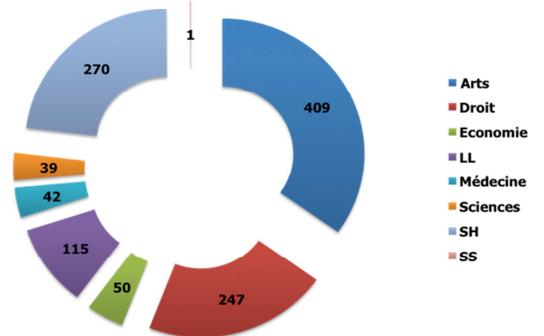


11. Communications 2016 par support et par domaine (hors fonds BIS)

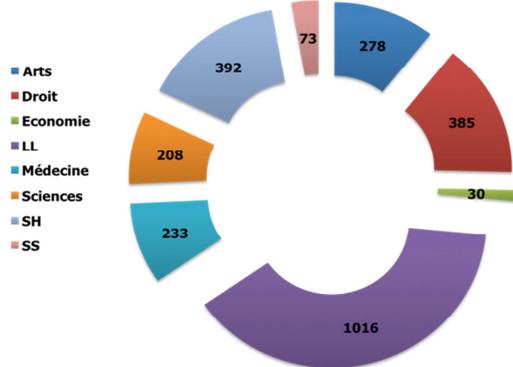
Monographies



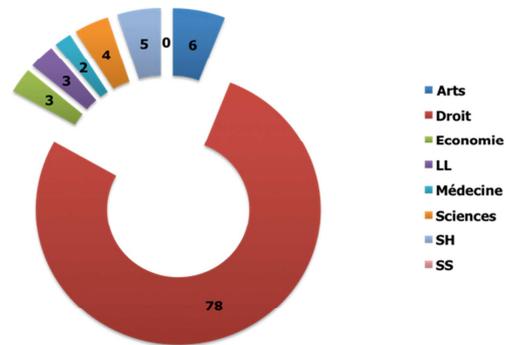
Périodiques



Thèses



Mémoires

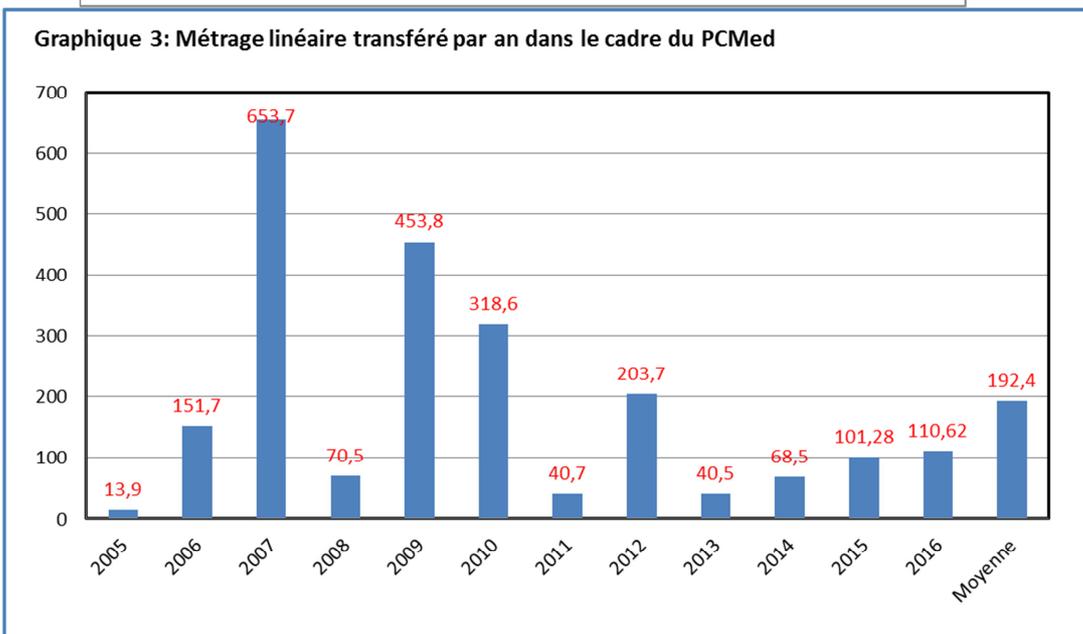
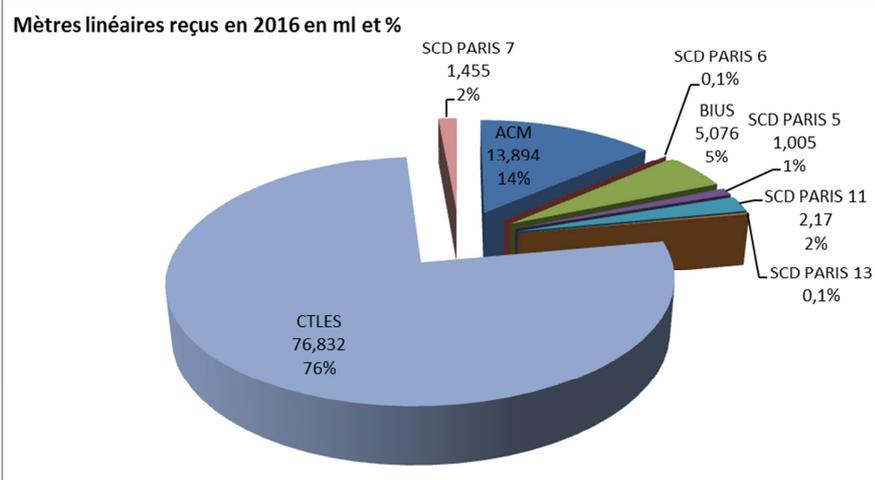
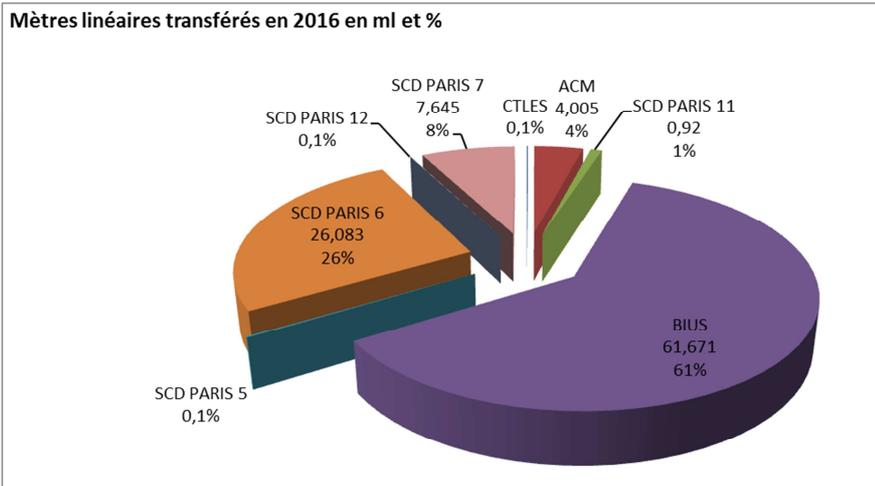


12. Communications en 2016 par fonds d'origine

	Etablissement	Nombre de communications		Etablissement	Nombre de communications
1	American library in Paris	1	20	BISorbonne - Géographie	2
2	Bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)	11	21	BIUSanté	240
3	Bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)	4	22	CDMRT	2
4	Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	395	23	CTLes	5
5	Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine	2	24	École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) - Centre d'études africaines	5
6	Bibliothèque de l'École des Chartes	295	25	ELS	1
7	Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)	63	26	Institut Pasteur	2
8	Bibliothèque de l'Institut de France	93	27	SCD de l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1	217
9	Bibliothèque de l'Institut national d'Histoire de l'Art (INHA)	4 529	28	SCD de l'Université Paris Nord - Paris 13	1
10	Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	8	29	SCD de l'Université Paris-Dauphine - Paris 9	1
11	Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	108	30	SCD de l'Université Paris-Descartes - Paris 5	10
12	Bibliothèque du Musée de l'Homme	107	31	SCD de l'Université Paris-Diderot - Paris 7	3
13	Bibliothèque interuniversitaire Cujas	378	32	SCD de l'Université Paris-Est - Créteil	13
14	Bibliothèque Littéraire Jacques-Doucet	4	33	SCD de l'Université Paris-Sorbonne - Paris 4	51
15	Bibliothèque Mazarine	56	34	SCD de l'Université Paris-Sud - Paris 11	24
16	Bibliothèque Sainte-Geneviève	466	35	Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3	2 285
17	Bibliothèques de l'École Normale Supérieure (ENS) - Ulm	2	36	Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - Institut des Hautes études d'Amérique latine (IHEAL)	375
18	Bibliothèques Université Pierre et Marie Curie	166	37	Université Panthéon-Assas - Paris 2	1
19	BISorbonne	7 992	37 bibliothèques = 17 918 communications		

13. Récapitulatif des transferts PCMED réalisés en 2016

Etablissements versants en 2016	Etablissements destinataires en 2016	Mètres linéaires transférés	Nombre de titres	Nombre de transferts
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE - PHARMACIE	0,251	2	1
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,06	1	6
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,55	8	
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,11	2	
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,349	5	
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,054	3	
ACADEMIE DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,069	5	
ACADEMIE DE MEDECINE	CTLES PCMED	0,07	1	3
ACADEMIE DE MEDECINE	CTLES PCMED	0,74	1	
ACADEMIE DE MEDECINE	CTLES PCMED	0,14	2	
ACADEMIE DE MEDECINE	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE PCMED	0,917	4	1
ACADEMIE DE MEDECINE	SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	0,013	1	1
ACADEMIE DE MEDECINE	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET PCMED	0,077	2	1
ACADEMIE DE MEDECINE	SCD PARIS 5 BIB. COCHIN PCMED	0,03	2	1
ACADEMIE DE MEDECINE	SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE PCMED	0,5	1	1
ACADEMIE DE MEDECINE	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	0,075	2	1
BANM	TOTAL	4,005	42	16
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE - PHARMACIE	ACADEMIE DE MEDECINE	0,26	2	6
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE	0,241	3	
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE	0,08	1	
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE	0,4	2	
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE	0,11	2	
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE	0,47	2	
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	CTLES PCMED	60	113	2
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	CTLES PCMED	0,02	1	
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET PCMED	0,09	1	1
BIUS	TOTAL	61,671	127	9
CTLES PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,095	1	1
CTLes	TOTAL	0,095	1	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE PCMED	ACADEMIE DE MEDECINE	0,015	3	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,876	37	2
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,017	1	
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE PCMED	CTLES PCMED	0,002	1	1
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	ACADEMIE DE MEDECINE	0,005	1	2
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	ACADEMIE DE MEDECINE	0,005	1	
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,015	1	1
SCD PARIS 11	TOTAL	0,025	3	7
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE PCMED	ACADEMIE DE MEDECINE	0,01	1	2
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE PCMED	ACADEMIE DE MEDECINE	0,04	1	
SCD PARIS 12	TOTAL	0,05	2	2
SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE PCMED	SCD PARIS 7 BIB. GARANCIERE PCMED	0,15	2	1
SCD PARIS 5	TOTAL	0,15	2	1
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME PCMED	ACADEMIE DE MEDECINE	11,26	16	1
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME PCMED	CTLES PCMED	3,47	7	2
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME PCMED	CTLES PCMED	3,14	7	
SCD PARIS 6 BIB. TROUSSEAU PCMED	ACADEMIE DE MEDECINE	0,973	9	1
SCD PARIS 6 BIB. TROUSSEAU PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	2,28	21	1
SCD PARIS 6 BIB. TROUSSEAU PCMED	CTLES PCMED	3,5	5	1
SCD PARIS 6 BIB. TROUSSEAU PCMED	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE PCMED	0,9	3	1
SCD PARIS 6 BIB. TROUSSEAU PCMED	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	0,48	7	1
SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	ACADEMIE DE MEDECINE	0,04	1	1
SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,04	3	1
SCD PARIS 6	TOTAL	26,383	79	10
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,01	1	3
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,05	1	
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,1	1	
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	CTLES CTLES	5,7	10	2
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	CTLES CTLES	0,05	1	
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	SCD PARIS 11 PAR11	0,34	4	1
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	SCDM UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6	0,02	1	1
SCD PARIS 7 BIB. GARANCIERE PCMED	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,15	5	1
SCD PARIS 7 BIB. GARANCIERE PCMED	SCD PARIS 5 BIB. COCHIN PCMED	0,43	1	1
SCD PARIS 7 BIB. GARANCIERE PCMED	SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE PCMED	0,045	1	1
SCD PARIS 7 BIB. GARANCIERE PCMED	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT PCMED	0,75	1	1
SCD PARIS 7	TOTAL	7,645	27	11
	TOTAL	100,62 ML	325 titres	57 transferts



14. Tableau recensant les ordinateurs du CTLes (au 31 décembre 2016)

Modèle Ordinateur	Utilisateur	Bureau	Date de facturation	Identifiant DELL	Numéro d'inventaire
MacBook Pro 13.3"	Hédoin	Bureau de Laurent Hédoin (télétravail)	29/01/2014	-	AUT0000969/001
DELL Optiplex 7010 MT	Hédoin	Bureau de Laurent Hédoin	16/01/2013	2PVZMW1	AUT0000890/001
DELL Optiplex 9020 MT	Feindel	Bureau de Nadine Feindel	22/01/2014	3907002	AUT0000968/005
DELL Optiplex 7010 SF	Gueu	Bureau de Virginie Gueu	10/07/2012	FG9CD5J	AUT0000815/002
DELL Optiplex 760 USFF	Balandier	Bureau de l'inventaire	21/08/2009	3DYQF4J	AUT0000804/001
DELL Optiplex 790 SF	Chevallier	Bureau de l'inventaire	05/01/2012	81D185J	AUT0000821/002
DELL Optiplex 9020 MT	Garaicochea	Bureau de l'inventaire	22/01/2014	3807002	AUT0000968/004
DELL Optiplex 9020 MT	Paraiso	Bureau de l'inventaire	22/01/2014	5507002	AUT0000968/006
DELL Optiplex 790 SF	Pévérada	Bureau de l'inventaire	05/01/2012	B1D185J	AUT0000821/003
DELL Optiplex 790 SF	Prignot	Bureau de l'inventaire	19/10/2011	H5FT55J	AUT0000778/001
DELL Optiplex 780 SF	Sinnah	Bureau de l'inventaire	12/07/2010	8SV6T4J	AUT0000801/001
DELL Optiplex 790 SF	Sobaco	Bureau de l'inventaire	30/04/2015	DP6VD52	AUT0000999/001
DELL Optiplex 790 SF	-	Bureau de l'inventaire	05/11/2011	C0BB65J	AUT0000773/001
DELL Optiplex 7040	Flahou	Bureau de la valorisation des collections	06/05/2016	4LCJ8D2	AUT0001001/001
DELL Optiplex 7040	Massari	Bureau de la valorisation des collections	06/05/2016	4LCN8D2	AUT0001001/002
DELL Optiplex 7010 SF	Winckel	Bureau de la valorisation des collections	09/03/2013	GBPK6X1	AUT0000900/003
DELL Optiplex 780 SF	Cresto	Bureau du service des affaires budgétaires	12/07/2010	4JV6T4J	AUT0000800/001
DELL Latitude E5540	Montagne	Bureau du service des affaires budgétaires (télétravail)	22/01/2014	HHHQYY1	AUT0000967/001
DELL Optiplex 7010 SF	Montagne	Bureau du service des affaires budgétaires	09/03/2013	1SMM6X1	AUT0000900/002
DELL Optiplex 7010 SF	Robin	Bureau du service des affaires budgétaires	09/03/2013	8BPK6X1	AUT0000900/001
DELL Latitude E5540	Réunion	Salle de détente	25/03/2015	31TVM32	AUT0000997/001

Modèle Ordinateur	Utilisateur	Bureau	Date de facturation	Identifiant DELL	Numéro d'inventaire
DELL Optiplex 7010 SF	Timecard	Salle serveurs	09/03/2013	CBPK6X1	AUT0000900/004
DELL Optiplex 7040	-	Salle serveur	25/11/2016	2D8RWG2	AUT0001007/001
DELL Latitude E5570	-	Salle serveur	26/11/2016	H3KSPF2	AUT0001008/001
DELL Optiplex 7040	-	Salle serveur	25/11/2016	2D9QWG2	AUT0001006/001
DELL Optiplex 760 USFF	-	Salle serveur	21/08/2009	5DYQF4J	AUT0000805/001

